



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

04

EDUCATION

08

INFRASTRUCTURE

10

ADMINISTRATION

07

RURAL

08

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

03

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1645

20 Septembre 2018

20 September 2018

17H15/5:15 PM

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	01/A0N0/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°01/A0N0/MLNEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD DU 14/09/2018 ENPROCEDURE D'URGENCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU CETIC DEKARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE EXTRÊME-NORDFINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-10-2018

2	Reference	02/2018/AONO/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPMMD/T- Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°02 /2018/AONO/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPMMD/T-BEC DU 14/09/2018EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DESTRUCTION D'UN CENTRE PRESCHOAIRE COMMUNAUTAIRE ABARKAYA DANS L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.FINADCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-10-2018

3	Reference	:03/AONR/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPM-EN/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/AONR/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPM-EN/2018 DU 14/09/2018 (ENPROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC 05LATRINES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KAIKAL REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: FEICOM/COMMUNE DE KAI KA!, EXERCICE 2017MONTANT PRÉVISIONNEL : 7 500 000 FCFA TTC
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	03-10-2018

4	Reference	02/ONIT/MINAT/SDO/MEME/DTB/2018 Lire
	Titre/objet	N° N° 02/ONIT/MINAT/SDO/MEME/DTB/2018 OF 12TH SEPTEMBER 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AT THE DIVISIONAL OFFICER'S RESIDENCE KUMBA I, MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	19-09-2018

5	Reference	001bis/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/2018 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE STOCKAGE DE GRAINE DE COTON ET DES DRECHES A DZIGUILAO, A BOCKLE ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ETABLE LAITIERE A LAHORE VINA EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (C.D.E.N)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference [01/AONO/C.BYGAM/CDPM-TP/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.BYGAM/CDPM-TP/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 08-10-2018

7

Reference [03/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 14/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018.IMPUTATION : 52 35 458 03 541312 2811 851AUTORISATION DE DEPENSE : IT0434S

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-10-2018

8

Reference [04/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2018 DU 14/09/2018 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE « L'OPERATION SAHEL VERT » DE MIZILING DANS LA COMMUNE DE GAZAWA ; DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-10-2018

9

Reference [05/AONO/K22/CDPMP/DIA/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 18 SEPT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DARGALA-YOLEL-VERS BOGO, DARGALA GAIGAI, ET OUVERTURE DE LA ROUTE TANNEO-WOURO BELAL DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018.IMPUTATION : 52 39 513 04 441307 2811AUTORISATION DE DEPENSE : IT04693

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 02-10-2018

10

Reference [004bis/AONOPU/C-MAR0UA II/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONOPU/C-MAR0UA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DOGBA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2018

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-09-2018

11

Reference [007/AONOPU/C-MRA II/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONOPU/C-MRA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 28-09-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	007/AONO/MINADER/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS ET DES PRODUITS AGRICOLES (DRCQ). FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE, EXERCICE 2018.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	09-10-2018

13	Reference	N°000026/AONO/MPT/CIPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/MPT/CIPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT FINANCIER, TECHNIQUE, COMPTABLE ET STRATEGIQUE DES PRESTATIONS FINANCEES PAR LES RESSOURCES DU FONDS SPECIAL DES ACTIVITES DE SECURITE ELECTRONIQUE (FSE)DES EXERCICES 2013, 2014, 2015, 2016 ET 2017
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-10-2018

14	Reference	008/AONOPU/C-MAROUA II/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONOPU/C-MAROUA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOUKOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD.FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-09-2018

15	Reference	74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/ 09/ 2018 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/ 09/ 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23KM) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP- MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS)IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 20 2250 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE LA PRESTATION SUS-INDIQUÉE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	04-10-2018

16	Reference	005/DC/CY/CIPM/2018 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION 005/DC/CY/CIPM/2018 DU SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DIVERS DES BUREAUX DE L'HÔTEL VILLE DE YOKADOUMA.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-09-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [01/DC/CKKEM/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM/2018 DU 14 SEPT 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 05-10-2018

18

Reference [004/ACNO/C-LDO/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°004/ACNO/C /LDO/CIPM/2018 DU 03/09/ 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-09-2018

19

Reference [001/DC/R-ES/D-LD/C-MANDJOU/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-ES/D-LD/C-MANDJOU/CDPM DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL BITUMÉ DANS LA COMMUNE DE MANDJOU EN DEUX LOTS : LOT 1 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BERTOUA - GAROUA BOULAI DU PK 0+000 AU PK 32+000 ET INTER N1 - AÉROPORT DE BERTOUA DU PK 0+000 AU PK 3+000 DANS LA COMMUNE DE MANDJOU; LOT 2 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BERTOUA - GAROUA BOULAI DU PK 32+000 AU PK 67+000 DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-10-2018

20

Reference [001/DC/C18/CDPM/CAEII/2018 DU 29/08/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/CDPM/CAEII/2018 DU 29/08/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : FEICOM 2018.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-09-2018

21

Reference [032/DC/MINADER/CIPM/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER /CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A L'ACHAT ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS MINÉRAUX ET ORGANIQUES AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL. FINANCEMENT : BIP MINADER 2018.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 09-10-2018

22

Reference [N°120/DC/MINSEP/CIPM/2018 DU 14 Septembre 2018](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°120/DC/MINSEP/CIPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 04-10-2018

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 25/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°25/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 DU 03/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 24-09-2018
-----------	---

24	Reference 26/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°26/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 DU 03/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DANS LA COMMUNE MOUTOURWA Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 24-09-2018
-----------	--

25	Reference N0.027 Lire Titre/objet CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST N0. 027 FOR THE SELECTION OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT CHARGED WITH EVALUATING THE COMMUNITY-BASED RADIO STATIONS PROJECT SPONSORED BY THE NATIONAL COMMUNITY-DRIVEN DEVELOPMENT PROGRAM (PNDF) DATE : SEPTEMBER 11, 2018 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 12-10-2018
-----------	--

26	Reference COMMUNIQUE N°001/C/C18/SP DU 18/09/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C18/CDPM/CMSOK/2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL : ROUTE LIMITE MBANDA (E.P NSING MANDENG)-SIPANDANG CHEFFERIE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference COMMUNIQUE N°003/C/C18/SP DU 18/09/2018 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/C18/CDPM/C-MK0/2018 DU 13 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU C.E.A.0 DE NKANKAZOCK, DANS LA COMMUNE DE MOLJANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

28	Reference N°003/AONO/FODECC/CIPM/2018 Lire Titre/objet ADDITIF N°001/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/09-18 DU 20 SEPTEMBRE 2018.AUX SOUMISSIONNAIRES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 22 AOUT 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE TYPE BERLINE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC), FINANCEMENT : 114 00 30 22 20 06 FODECC EXERCICE 2018. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

29

Reference [1355 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1355 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 11 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 470 04 340010 2276.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

30

Reference [1358 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 1358 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE COMMUNALE D'AWAIE : TRONÇONS ECOLE PUBLIQUE D'ESSIE MINTSANG-CARREFOUR TOM NDAYOS-CARREFOUR BIVOUVOUE-CARREFOUR BIKOUM AVEC BRETelles CARREFOUR MIMKOM MILALA-CARREFOUR ABOMBO ET INTER N10-TOM NDAYOS DANS LA RÉGION DU CENTRE, DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

31

Reference [COMMUNIQUE N°002/C/C18/SP DU 18/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C18/ CDPM/CAED HÈME/2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ À EKITE2 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2ÈRNE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

32

Reference [COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 DU 19/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA REALISATION D'UN MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

33

Reference [005/CAD2/CIPM/ST/09 - 2018 du 18/09/2018](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°005/CAD2/CIPM/ST/09 - 2018 DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE IV001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 23/08/2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2018, IMPUTATION : 222 200.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 DU 19/09/2018 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA RÉALISATION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIÈRE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

35	Reference	DECISION N°0001/DP/C18/SP /2018 du 18/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0001/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

36	Reference	DECISION N°002/DP/C18/SP du 18/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

37	Reference	DECISION N°003/DP/C18/SPdu 18/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°003/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

38	Reference	DECISION N°006/CNCC/DG/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA RÉALISATION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIÈRE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

39	Reference	001/D/C-MMa/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/C-MMA/2018PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C-MMA/CDPM-HN/2018 DU 28/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE MBOMA (BENGOND-NTSIMBOU ; NGOUMOU-BANGOUÉ- ET OUTRES VOIRIES), DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	315 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 315 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 11 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 470 04 340010 2276.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

41	Reference	316 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 316 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE COMMUNALE D'AWAIE : TRONÇONS ECOLE PUBLIQUE D'ESSIE MINTSANG-CARREFOUR TOM NDAYOS-CARREFOUR BIVOUVOUE-CARREFOUR BIKOUM AVEC BRETelles CARREFOUR MIMKOM MILALA-CARREFOUR ABOMBO ET INTER N10-TOM NDAYOS DANS LA RÉGION DU CENTRE, DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

42	Reference	005/DA/CAD2/CIPMI/T/2018 DU 18/09/2018 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°005/DA/CAD2/CIPMI/T/2018 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 23108/2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2EMEFINANCEMENT : BUDGET CAD 2, EXERCICE : 2018 IMPUTATIONS : 222 200.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

43	Reference	01/DDC/C-BARNDAKE/CDPM/2018 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°01/DDC7C-BARNDAKE/CDPM/2018 DU 24/08/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES ATROIS (03) CABINES AL'ECOLE PUBLIQUE DE PATARA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES AL'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE GADAMAVO DANS LA COMMUNE DE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/A0N0/MLNEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD DU 14/09/2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉLECTRIFICATION DU CETIC DE KARTOUA DANS L'ARRONDISSEMENT DE VELE, DÉPARTEMENT DU MAYO-DANAY, RÉGION DE EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP DU MINEPAT, EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5294709071100002209

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget du Ministère de réconomie et de la planification et de raménagement du territoire, le préfet du Département du Mayo-Danay lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'électrification du **CETIC DE KARTOUA** dans l'arrondissement de VELE, Commune de GUEME, Département du Mayo-Danay, Région de Extrême-Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment les corps d'état prévu dans le cadre du devis quantitatif et estimatif du projet d'électrification du CETIC DE KARTOUA

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Quinze millions quatrevingt mille quatre cent soixante dix-huit (15 080 478) francs CFA

4. Allotissement

Les présents travaux sont constitués en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux d'électrification et ayant réalisé au cours des trois années précédentes des travaux d'électrification dans les délais prescrits.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de rEconomie et de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de l'exercice 2018 sur la ligne d'imputation budgétaire n°5294709071100002209

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture de Yagoua BP • 65 Tél :697831440 : dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la préfecture de Yagoua BP 65 Tél : 697831440 Fax : dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille FCFA **20 000 fcfa**. payable au Trésor public contre quittance(Recette des finances de Yagoua).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir à la préfecture de Yagoua, au plus tard le 3/10/2018 à 14 heures et devra porter la mention :

**"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert
N01/AONO/MINEPAT/REN/DMD/PY/CDPMMD/2018 DU 14/09 2018
Pour les travaux d'électrification du CETIC de KARTOUA, Arrondissement de VELE,
Département du Mayo-Danay, Région de L'Extrême-Nord
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **trois (3) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent un mil six cent dix (301 610 FCFA) de francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 03/10/2018 à 15 heures par la Commission départementale de Passation des Marchés à la préfecture de Yagoua sise à la Préfecture du Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant

les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment;

Absence de la caution de soumission.

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,

Non-conformité aux spécifications techniques majeures,

Le non-respect de 3/4 critères essentiels.

Absence d'un prix unitaire quantifié.

Non-conformité du modèle de soumission,

2, Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur

Situation financière ;

Expérience ;

Personnels ;

Matériel

15. Attribution

Sera attributaire du Marché le Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres, présentant une expérience avérée dans le domaine. En outre ce soumissionnaire doit avoir achevé dans les délais l'exécution des travaux d'électrification au cours des deux dernières années.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la préfecture de Yagoua BP: Tel :697831440 :

YAGOUA le 14 Septembre 2018

Le PREFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02 /2018/AONO/PREFECTURE DU
MAYO-DANAY/CDPMMD/T-BEC DU 14/09/2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX
DESTRUCTION D'UN CENTRE PRESCHOULAIRE COMMUNAUTAIRE ABARKAYA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE
2018.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
°52 15 196 01 641328 2811 426

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des travaux de construction d'un centre préscolaire communautaire à **BARKAYA** Arrondissement de **KAI-KAI**, Département du Mayo-Danay, Le Préfet Département du Mayo-Danay à Yagoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Ministère de l'Education de Base.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment:
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente-couverture-plafond ;
La menuiserie métallique ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de **Huit Millions (8 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

SANS OBJET

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018 sur les lignes d'imputations respectives :: Ligne n°52 15 196 01 641328 2811 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de Yagoua dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat Particulier de la Préfecture de Yagoua dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **15 000 (Quinze Mille) francs CFA**, payable à la Recette de Finance de YAGOUA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un **(01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, devra être déposée au secrétariat Particulier de la Préfecture de Yagoua contre récépissé, au plus tard le **03/10/2018 à 14 Heures** et devra porter la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°02/2018/AONO/FREFLCTURF DU MAYO-DANAY/CDPMMD/T-BEC DU 14/09/2018
en PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN CENTRE PRESCHOULAIRE COMMUNAUTAIRE A BARKAYA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KAI-KAI.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **160 000 (Cent soixante mille) F CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **03/10/2018 à 15 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Danay dans la salle de réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Mayo-Danay à Yagoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

Pièces Administratives

- a. Dossier incomplet,
- b. Absence de la caution de soumission ou caution non conforme,
- c. Pièce falsifiée ou non authentique,
- d. Absence de la quittance d'achat du DAO

Offre Technique :

- a. Dossier incomplet,
- b. Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés,
- c. Non-conformité aux spécifications techniques majeures,
- d. Non satisfaction au moins, à vingt (20) sous critères essentiels sur les vingt-six (26)
- e. Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier durant les trois dernières années.

Offre financière :

- a. Offre financière incomplète,
- b. Pièce non conformes,
- c. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié,
- d. Absence d'un sous-détail de prix,

e. Sous-détail de prix irréaliste ou erroné.

2, Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne. Petit outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant de la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d*au moins 20 sur 26 de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offrefinancière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Préfecture de YAGOUA, secrétariat particulier (Tel. : 22 29 62 54), ou à la Mairie de KAI-KAI.

YAGOUA le 14 Septembre 2018

Le PREFET

MALIKI OUMARA

PRÉFECTURE DU MAYO DANAY

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/AONR/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPM-EN/2018 DU 14/09/2018 (ENPROCEDURE D'URGENCE) POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DECONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AVEC 05LATRINES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KAIKAL REGION DE L'EXTRÊME-NORDFINANCEMENT: FEICOM/COMMUNE DE KAI KAI!, EXERCICE 2017MONTANT PRÉVISIONNEL : 7 500 000 FCFA TTC

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent appel d'offres a pour objet, la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classe avec cinq (05) latrines dans les localités de la Commune de KAI KAI.

2. Consistance des prestations

Le Cocontractant devra;

- Surveiller et contrôler les travaux ;
- * Exploiter les documents graphiques (plans d'exécution) en vue des évaluations ultérieures des travaux ;
- * Suivre l'installation du chantier conformément au plan proposé par l'entreprise adjudicataire ;
- * Contrôler les pièces techniques notamment les journaux de chantier et les procès-verbaux de réunions de chantier ;
- * Contrôler la conformité de l'exécution des ouvrages suivant les prescriptions techniques contractuelles ;
- * Produire des rapports mensuels faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux ;
- * Produire un rapport final faisant état de l'exécution quantitative et qualitative des travaux
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références

3. Cout Prévisionnel

Montant Prévisionnel : 7 500 000 Fcfa TTC

4. Allotissement

N/B

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Etudes Techniques ci-après pré qualifiés à la suite de l'Avisde Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/C-KAI KAI/SG/2018 du 12/06/2018 pour les prestations susvisées. Il s'agit de :

N°	Bureau d'Etudes	Adresse	Téléphone
01	STE BTP ENGINEERING SARL	BP 246 MAROUA	695 19 95 60
02	ETS OUMI	BP MAROUA	694 60 13 99
03	ETS BLA	BP 98 MAROUA	694 15 00 72

Pièces constitutives du Dossier d'Appel d'Offres :



Les pièces constitutives du présent Appel d'Offres sont :

1. Pièce n°1 : Lettre d'invitation à soumissionner (LIS) ;
2. Pièce n°2 : Avis d'Appel d'Offres National Restreint (AAONR) (version française et anglaise) ;
3. Pièce n°B : Règlement Général de l'Appel d'Offres (RGAO) ;
4. Pièce n°A : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) ;
5. Pièce n°S : Offre Technique Tableaux Types ;
6. Pièce n°S : Offre Financière Tableaux Types ;
7. Pièce n°? : Termes de Référence (TDR) ;
8. Pièce n°8 : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
9. Pièce n°9 : Formulaire de soumission (9.1) et modèle de projet de contrat (9.2) ;
10. Pièce N°10 : Textes et fiches modèles à utiliser par les soumissionnaires ;
11. Pièce n°I: Grille d'évaluation des offres techniques ;
12. Pièce n°12: Listes des établissements bancaires et organismes financiers autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le FEICOM/COMMUNE DE KAI KAI, Exercice 2017. Le montant prévisionnel s'élève à Sept millions cinq cent mille (7 500 000) de francs CFA TTC, soit :

7. Consultation du Dossier

N/B

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et obtenu (dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres) auprès de la Préfecture de YAGOUA, secrétariat particulier, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO, de **quinze mille (15 000) francs CFA**.

8. Présentation de l'offre :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après qui sont contenus dans deux enveloppes fermées et scellées dont :

- L'enveloppe A-Pièces administratives (volume 1) et Offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe B-Offre financière (volume 3).

Les deux enveloppes précitées sont placées dans une troisième fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marqués comme tels, devra être déposée dans les services de l'Autorité Contractante, Préfecture du Mayo-Danay, secrétariat Particulier, au plus tard le **03/10/2018 à 14 heures**.

Aucune offre déposée après la date et l'heure limites ne sera recevable. Chaque offre devra porter la mention :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/ AONR/PREFECTURE DU MAYO-DANAY/CDPM-EN /2018 DU 14/09/2018**

(EN PROCEDURE D'URGENCE) LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) BLOCS DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE AVEC CINQ (05) BLOCS DE LATRINES DANS LES LOCALITES DE LA COMMUNE DE KAI KAI, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

**Financement : FEICOM/COMMUNE DE KAI KAI Exercice 2018
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

La durée des prestations est estimée à **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Le cautionnement provisoire est valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres. Son montant est de cent cinquante mille (150 000) francs CFA.

Pour le soumissionnaire retenu, le cautionnement provisoire restera valable jusqu'à ce que le cautionnement définitif soit constitué.

12. Recevabilité des Offres

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. r

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le à 15 heures dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publiques du Mayo-Danay à Yagoua par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Al'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. r

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le à 15 heures dans la salle des réunions de la Délégation Départementale des Marchés Publiques du Mayo-Danay à Yagoua par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Al'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu le dossier administratif conforme et obtenu une note technique égale ou supérieure à 70 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

14-1 : Critères éliminatoires :

14.1.1 : Pièces administratives :

- a) Dossier incomplet,
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14-1.2 : Offre technique :

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux;
- c) Note technique inférieur à 70/100 ;
- d) Attestation sur l'honneur de préfinancement à hauteur de 50%;
- e) Non satisfaction du profil du Chef de Mission ;
- f) Absence d'une Note méthodologique d'exécution des prestations.

14.1.3 : Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence du sous détail des prix

14-2 Critères essentiels

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- o Qualification des experts affectés à l'opération sur 50 points ;
- o Expérience du BET sur 30 points ;
- o Moyens techniques et matériels sur 20 points ;

Al'issue de l'examen des offres administratives et techniques, seules les offres financières des soumissionnaires qui auront présenté une offre administrative conforme et obtenu une note en capacité technique supérieure ou égale à 70 points sur 100 seront analysées.

14-2-2 Les offres financières

Il sera attribué aux offres financières de chaque entreprise, une note financière, calculée de la manière suivante ;
MS

Avec NF_i = Note financière, MMD = Montant de l'offre la moins disante, MS= montant évalué du soumissionnaire

La note finale (NF) de chaque soumissionnaire sera obtenue de la manière suivante :

$$NF = \frac{Nt \times 60 + NF_i \times 40}{100}$$

Nt , avec NF = Note finale ; Nt = Note technique

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux-disante, celle ayant obtenue la note finale (NF) la plus élevée.

L'Autorité Contractante pourra rejeter les offres anormalement basses, sous réserve que le candidat ait été invité à fournir des justifications par écrit, mais jugées inacceptables.

16. Durée Validité des Offres

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de répondre à cet Appel d'Offres un délai de réponse de vingt (20) jours à compter de la date de publication de cet avis.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique, peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, à la Préfecture de YAGOUA, secrétariat particulier (Tel. :22296254), ou à la Mairie de KAI-KAI.

YAGOUA le 14 Septembre 2018

Le PREFET

MALIKI OUMARA

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE MEME

N° N° 02/ONIT/MINAT/SDO/MEME/DTB/2018 OF 12TH SEPTEMBER 2018 FOR THE CONSTRUCTION OF A FENCE AT THE DIVISIONAL OFFICER'S RESIDENCE KUMBA I, MEME DIVISION, SOUTH WEST REGION

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of the 2018 Public Investment Budget (PIB) the Senior Divisional Officer

(SDO) for Meme hereby launches an Open National Invitation to tender for the construction of a fence at the Divisional officer's Residence Kumba I in Meme Division. This invitation to tender is as follows:

N° Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Dura in me
1	construction of ci fence at the Divisional office's Residence Kumba I Kumba I Subdivision	700 000	40 199 199		0

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of constructing a fence at the Divisional officer's Residencs Kumbal

3. Cout Prévisionnel

N° Project	Locality	Amount for bid bond	Project Amount	Budget Heads	Dura in me
1	construction of ci fence at the Divisional office's Residence Kumba I Kumba I Subdivision	700 000	40 199 199		0

4. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws and having

5. Financement

The said Works shall be financed by the Public Investment Budget (PIS) of the Ministry of Economy planning and Regional De officers, With Budget Heads N°

6. Consultation du Dossier

Interested, eligible bidders may obtain further information during working hours as from the date of publication of this tender notice.

7. Acquisition du Dossier

The file may be obtained at the Senior Divisional office Meme, at the **Service for the award of Public Contracts**, Telephone **Number 2000** **thousand CFA francs**, payable at the Divisional Treasury Meme representing the cost of purchasing the tender file.

8. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one), original and 06 (six) copies marked as such, shall be submitted. It should be labelled as follows:

9. Delai de Livraison

The maximum execution deadline shall be three (03) calendar months, including the rainy season and other vagaries, with effect from the date of award.

10. Cautionnement Provisoire

Each bidder should include in his administrative document, a bid bond of **FCFA 80 000 [Eight hundred thousand CFA francs]**.

Against the risk of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or

administrative authorities of the administrative document required, including the bid bond, shall imperatively

be produced in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender. They shall neither be older than three (03) months nor

Any offer not in conformity with the present notice shall be subject to

simple rejection of the offer without any appeal being entertained.

11. Recevabilité des Offres

Each offer drafted in English or French in 07 (Seven) copies including 01 (one), original and 06 (six) copies marked as such, shall be submitted. It should be labelled as follows:

"OPEN **NATIONAL INVITATION**

02, 'ONITIMINAT/SDOIMEME/DTB, 2018 OF 12th SEPTEMBER 2018 FOR CONSTRUCTION OF A FENCE AT THE DIVISIONAL OFFICE MEME DURING THE B1D OPENING SESSION?

12. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in single phase. The opening of the Administrative documents, Technical and Financial offers shall take place in the Hall of the Senior Divisional office Kumba.

Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

*

12. Evaluation criteria

Lj%

iv. **C-20C4** .

o Sud.?

There are two types of evaluation criteria: eliminatory and essential criteria. [The itii=terthese criteria is to identify and reject incom

i. *Eliminatory criteria*

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essential criteria. The no

They refer especially to:

- Absence of an element in the administrative file;
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file...
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. *Essential criteria*

Essentiel criteria are primordial *in the judgment* of the technical and financial capacity of *candidates* to execute the *works* forming

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff Logistics (Equipment);

Methodology;

Financial capacity;

- Attestation of site visit signed by the Contractor
- Report of site visit signed by the contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre — Financing capacity not less **thon 75%** of the amount required in the offer

The essential criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

III **Main qualification criteria**

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following: The essential criteria are subjected to mi



This evaluation shall be done in a purely binary method with ci (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the essential criteria taken in to accoure.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having scored 100% of the eliminatory criteria and at least 80% of the essential criteria

13. Critères d'évaluation

Eliminatory criteria fix the minimum conditions to be fulfilled to be admitted for evaluation according of the essentiel criteria. The

They refer especially to:

- Absence of an element in the administrative file;
- Deadline for delivery higher than prescribed;
- False declaration, forged or scanned documents;
- A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder.
- Two Bids with the same personnel
- Incomplete financial file...
- Technical assessment mark lower than 80% of "Yes".

ii. Essential *criteria*

Essentiel criteria are primordial *in the judgment* of the technical and financial capacity of *candidates* to execute the *works* forming

The criteria relating to the qualification of candidates are based on the following:

- General presentation of the tender files;
- References of the company in similar achievements;
- Experience of supervisory staff Logistics (Equipment);

Methodology;

Financial capacity;

- Attestation of site visit signed by the Contractor
- Report of site visit signed by the contractor
- The Special Technical Clauses (STC). (Each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Special Administrative Clauses completed (each page should be initialed and the last page signed and stamped);
- Pre — Financing capacity not less **than 75%** of the amount required in the offer

The *essentiel* criteria are subjected to minima whose detail is given in the Special Regulation of the Invitation to tender (RPAO).

iii Main qualification criteria

The criteria relating to the qualification of candidates could be indicative on the following: The *essentiel* criteria are subjected to

This evaluation shall be done in a purely binary method with *ci* (yes) or a (no) with an acceptable minimum of 80% of the *essentiel*

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the *essentiel* criteria

14. Attribution

The jobbing order shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis

15. Durée Validité des Offres

The bidders shall remain committed to their offers during a period of (ninety) 90 days from the deadline set for the submission of

16. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Senior Division & office Kumba, **Service of a**

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE DU NORD

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/2018 DU
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE STOCKAGE DE GRAINE DE COTON ET DES
DRECHES A DZIGUILAO, A BOCKLE ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ETABLE LAITIERE A
LAHORE VINA EN TROIS (03) LOTS POUR LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE
L'ELEVAGE POUR LE NORD (C.D.E.N)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
22 10 12.221010.221009

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de assistance aux éleveurs de porcins en matière d'alimentation animale, par la mise en place d'un circuit organisé et adapté de distribution de la drêche de brasseries et dans le cadre du Développement laitier, le Directeur Administratif de la

Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN), Maître d'Ouvrage, lance un Avis Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de construction d'une unité de stockage de graine de coton et des drêches à Dziguilao, à Bocklé et les travaux de construction d'une étable laitière à Lahoré vina en trois (03) lots, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser dans le cadre des présents travaux comprennent :

Lot 1,2: Unité de stockage de graine de coton et des drêches Lot 3 : Etable laitière

Travaux préparatoires

Terrassement

Béton armé

Equipements accessoires

Plaque signalétique

Terrassement

Fondation

Elévation

Menuisier métallique

Charpente, couverture et menuiserie bois Plomberie

Les spécifications techniques desdites prestations sont détaillées dans le CCTP du présent Dossier d'Appel d'offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Quinze Millions (15 000 000) francs CFA par unité de stockage de graine de coton et de drêches et de Vingt Millions (20 000 000) francs CFA, TTC pour la construction de l'Etable laitière.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont constitués en trois (03) lots.

Lot 1 : travaux de construction d'une unité de stockage de graine de coton et des drêches à Dziguilao, Arrondissement de Taïbong, département du Mayo-kani, région de l'Extrême nord

Lot 2 : travaux de construction d'une unité de stockage de graine de coton et des drêches à Bocklé, Arrondissement de Garoua 3, Département de la Bénoué, Région du Nord ;

Lot 3 : travaux de construction d'une étable laitière à Lahoré vina, Arrondissement de Ngaoundéré Département de la Vina, Région de l'Adamaoua.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des bâtiments et du Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord, Exercice 2018. Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Quinze Millions (15 000 000) francs CFA par unité de stockage de graine de coton et de drêches et de Vingt Millions (20 000 000) francs CFA, TTC pour la construction de l'Etable laitière

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sis à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente mille (30 000) francs CFA, auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 33598.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée conirc récépissé sous plis fermé, auprès de Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, tél 222 27 21 34/ 222 27 21 15. au plus tard le 10 Octobre 2018 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention ;

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/MINEPIA/CDEN/DA/AO/CIPM/BEC/2018 DU 11 SEPTEMBRE 2018

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE DE STOCKAGE DE GRAINE DE COTON ET DES DRECHES A DZIGUILAO, A BOCKLE ET LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE ETABLE LAITIERE ALAHORE VINA EN TROIS (03) LE COMPTE DE LA CAISSE DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE POUR LE NORD (C D E N)

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses. 11 court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ci dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de Trois cent

mille (300 000) francs CFA pour les lots 1, 2 et de quatre cent mille (400 000) francs CFA pour le lot 3. Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Soûs peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres incomplet conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances. Publication de l'Avis d'Appel d'offres : JDM, Cameroon-tribune

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres Techniques et des offres financières sera effectuée le 10 Octobre 2018 à 11 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CDEN. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

13-1.- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

a) Offre Administrative :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

b) Offre technique :

- Note technique inférieure à 70% des oui ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur signée du soumissionnaire attestant qu'il n'a pas abandonné au moins un Marché au cours des trois dernières années, et n'est pas sur la liste des entreprises défaillantes établie annuellement par le MINMAP signée sur l'honneur du soumissionnaire ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.

c) Offre financière : , , ,

- Offre financière incomplète (absence d'un ou plusieurs sous-détails des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le bordereau des prix unitaires, d'un ou plusieurs prix dans le devis quantitatif et estimatif. ou absence de la soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre ; ^
- Fausse déclaration.

13.2.- Critères essentiels L'évaluation technique se fera par notation sur la base des critères essentiels regroupés par rubriques ainsi qu'il suit :

- Références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- Expérience du personnel clé, notamment du conducteur des travaux et du chef de chantier dans les prestations similaires ;
- Méthodologie d'exécution des prestations ;
- Les matériels avec justificatifs (facture ou contrat de location avec carte de crédit pour le matériel roulant) ;
- Les preuves du consentement aux clauses à caractère administratif et technique, (le CCAP et les CCTP paraphés à chaque page, signés à la dernière et datés.

- Présentation générale de l'offre.

- Visite de site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
- Rapport pertinent sur le site signé sur l'honneur par le soumissionnaire.

: Seules les soumissionnaires dont les offres seront jugées techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 70%) seront retenues pour l'ouverture et l'évaluation financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la lettre commande issue du présent Appel d'Offres au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la CDEN, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15, BP 936 Garoua

GAROUA le 11 Septembre 2018

Le DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

AHMADOU SAIDOU

COMMUNE DE BAYANGAM

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.BYGAM/CDPM-TP/2018 DU 17 SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINES ROUTES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DÉPARTEMENT DU KOUNG-KHI, RÉGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
42 36 468 03 641732 2811861

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitation des routes pour l'exercice 2018, le Maire de la Commune la Bayangam, autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de certaines routes dans la Commune de Bayangam, Département du Koung-Khi, Région.

2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des routes concernées. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'oeuvre (HIMO). Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine des dites routes afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Déblai ;
- Remblai ;
- Mise en forme de la plate forme y/c création des fossés et exutoires;
- Reprofilage/compactage y/c création des fossés et exutoires ;
- Couche de roulement ;
- Dégagement mécanique ;
- Revêtement en moellons de pierres
- Fourniture et pose de buses en béton ø 600 mm ;
- Construction des puisards et têtes de buse en maçonneries;
- Construction de barrière de pluies.

3. Allotissement

Les travaux sont repartis en un (01) lot comme suit:

N° de lot	Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
-----------	--------	-------------	----------	-----------------------	-------------------------	--------------	---------------------

Lot 1	Ouest	Koung-Khi	T 1 : Bayangam/inter N 4 (péage) – carrefour CSI Bandrefam T 2 : Entrée Chefferie Bayangam/inter N 4 – pk 0+ 800 (0,08 km) Esplanade Chefferie Bayangam—carrefour – Tochue- PK 2+ 800 (2,800 km) Carrefour le Maire – Hook (PK0 + 800) (0,800 km)	7,68	27 000 000	02	Réhabilitation
TOTAL				7,68	27 000 000		

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun et ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public en Ressources Transférées, Exercices 2018 et Suivants,

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service Technique de la Commune de Bayangam, situé à côté de sous-préfecture de Bayangam sise dans l'enceinte du Cercle municipal au quartier MBA.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu au Service Technique de la Commune de Bayangam, situé à côté de sous-préfecture de Bayangam sise dans l'enceinte du Cercle municipal au quartier MBA, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bayangam d'une somme non remboursable de trente cinq mille (35 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier l'acheteur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres,

8. Remises des offres

Les offres seront rédigées en français ou en anglais, multipliées en sept (07) exemplaires soit 01 original et 06 copies et déposées au Service Technique de la Commune de Bayangam, situé à côté de sous-préfecture de Bayangam sise dans l'enceinte du Cercle municipal au quartier MBA avant le **08 Octobre 2018 à 13 heures** précises.

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C.BYGAM/CDPM-TP/2018 du 17 Septembre 2018 En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien de certaines routes dans la Commune de Bayangam, Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest**

Financement : BIP 2018.

Imputation : 42 36 468 03 641732 2811861

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 02 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, pour chaque lot postulé, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est de Cinq cent quarante mille (540 000) francs. CFA.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après le **08 Octobre 2018 à 13 heures** précises ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08 octobre 2018 dès 14 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Départementale de Passation des Marchés publics du Koung-Khi.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1),
- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)
- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution;
- b) Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique;
- e) Dossier Technique incomplet pour absence ou non-conformité de l'une de ces pièces.
- f) Une capacité financière inférieure à 10 000 000 (dix millions) de F.CFA
- g) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU, le DQE et le Sous - détail des prix unitaires ;
- h) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- i) Non justification de la possession en propre ou en location de l'un des matériels prioritaires suivants :
 - Une niveleuse ;
 - Un camion benne ;
- j) N'avoir pas obtenu au moins un total de 18 critères sur l'ensemble des 25 critères essentiels.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur 25 critères sur la base des critères essentiels ci- dessous :

- a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 08 critères ;
- b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;
- c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ;
- d) La Visite des lieux sur 02 critères.

NB: Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant trente (30) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être Service Technique de la Commune de Bayangam, situé à côté de sous-préfecture de Bayangam, sise dans l'enceinte du Cercle municipal au quartier MBA ou appeler au 691 12 40 71 /675 43 23 25.

BAYANGAM le 17 Septembre 2018

Le ADJOINT AU MAIRE

MIPO Honorine Sylvie

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 14/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018. IMPUTATION : 52 35 458 03 541312 2811 851 AUTORISATION DE DEPENSE : IT0434S

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
52 35 458 03 541312 2811 851

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Préfet du Département du Diamaré, **Autorité Contractante (AC)**, lance pour le compte du Maire de GAZAWA (**Maître d'Ouvrage (MO)**), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour **l'exécution des travaux de construction des ouvrages d'art, dans la Commune de GAZAWA Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Installation de chantier ;
- Nettoyage et terrassements ;
- ouvrages

3. Cout Prévisionnel

vingt sept millions (27 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avfs d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et ot^ective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics (**MINTP-RT**) de l'**Exercice 2018** sur l'Imputation : **52 36 468 03 641312 2811 861** et l'Autorisation de Dépense : **IT 04345** pour un coût estimatif TTC de **vingt sept millions (27 000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, au numéro de téléphone Maroua ; E-Mail :

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable ou titre de frais d'achat du dossier de **vingt cinq Mille (25 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, au numéro de téléphone BP 41 **Maroua** ; **E-Mail** : , ou plus tard le **03/10/2018 à 14 heures**, heure locale et devraporter l'amention: «**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT /AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 14/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART DANS LA COMMUNE DE GAZAWA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD**»
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018.
IMPUTATION : **52 38 448 03 441312 2811 841**
AUTORISATION DE DEPENSE : **IT04345**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Rnances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des pfs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée Irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Rnances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **03/10/2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier

14. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning » ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;

e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Diamaré, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90)** jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, sise, au numéro de téléphone , **BP 41 E-Mail** : , dès publication du présent avis.

MAROUA le 14 Septembre 2018

Le **PREFET**

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

**AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINAT/REN/K22/CDPM/DIA/2018 DU
14/09/2018 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITES DE «
L'OPERATION SAHEL VERT » DE MIZILING DANS LA COMMUNE DE GAZAWA ; DEPARTEMENT DU
DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
52 28 361 01 641312 2811 931

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2018, le Préfet du Diamaré lance un DAO pour le compte de la commune de GAZAWA pour le suivi des travaux de renforcement des activités de l'opération sahel Vert de MIZILING, Commune de GAZAWA; Département du Diamaré: Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment ;

- Les travaux préparatoires ;
- La réalisation des pare-feu ;
- Les travaux de regornis ;
- L'arrosage des plants ;
- Le gardiennage et la sécurisation des sites ;
- Les activités connexes au projet

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Huit millions de Francs CFA.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine du reboisement. Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINEPDED de l'exercice 2018, sur la ligne budgétaire: **52 28 361 01 641312 2811 931** suivant autorisation de la dépense : **IT02909 pour un montant total de huit millions (8 000 000) FCFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Préfecture de Maroua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Préfecture de Maroua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **quinze Mille (15 000) francs CFA** auprès du trésor public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies lisibles marquées comme telles, conformes aux prescriptions du DAO, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Préfecture de Maroua, au plus tard le **03/10/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :
AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/MINAT/REN/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 14/09/2018 DANS LE CADRE DU SUIVI DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES SITE DE « L'OPERATION SAHEL VERT » DE MIZILING DANS LA COMMUNE DE GAZAWA: DEPARTEMENT DU DIAMARE ; REGION DE L'EXTREME-NORD.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

Délai d'exécution : douze (12) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de : **douze (12) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2 du DAO, d'un montant de **cent soixante mille (160 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou compagnies d'assurances agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 03 OCT 2018 à 15 heures** précises par la Commission de Passation des Marchés dans la salle de conférence de la Préfecture de Maroua en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Critères éliminatoires

14.1.1. Pièces administratives

- a) Dossier Incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ;
- c) Absence d'une caution de soumission

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier Incomplet ;
- b) Fausse déclaration documents falsifiées ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;
- e) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels ;
- f) Avoir abandonné un marché au cours des «dernières années et figurer sur la liste des entreprises défailtantes établies annuellement par le MINMAP

14.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;



- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **41 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **15 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **4 critères** ;

Le Préfet du Département du Diomoré, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, **qualifiée techniquement**, aura été **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE.

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **6 critères**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables à la Préfecture de Maroua.

MAROUA le 14 Septembre 2018

Le PREFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU DIAMARÉ

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 18 SEPT 2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DARGALA-YOLEL-VERS BOGO, DARGALA GAIGAI, ET OUVERTURE DE LA ROUTE TANNEO-WOURO BELAL DANS LA COMMUNE DE DARGALA, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018. IMPUTATION : 52 39 513 04 441307 2811 AUTORISATION DE DEPENSE : IT04693

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
52 39 513 04 441307 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, le Préfet du Département du Diamaré, **Autorité Contractante (AC)**, lance pour le compte du Maire de Dargala (**Maître d'Ouvrage (MO)**), un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, pour **l'exécution des travaux de réhabilitation des routes dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les travaux d'entretien des tronçons Dargala-Yolel. Dargala-GAIGAI et ouverture de la route Tanneo-Wouro Belal, dans la Commune de Dargala, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.

- Installation de ctrantier ;
- Nettoyage et terrassements ;

3. Cout Prévisionnel

vingt sept millions (27 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics (**MINTP-RT**) de l'**Exercice 2018** sur l'imputation : **52 39 513 04 641307 2811** et l'Autorisation de Dépense : **IT04693** pour un coût estimatif TTC de **vingt sept millions (27 000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, sise à Maroua, au numéro de téléphone **222 29 10 28**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable ou titre de frais d'achat du dossier de **vingt cinq Mille (25 000) francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, au numéro de téléphone **222 29 10 28, BP 41 Maroua** ; au plus tard le **02 OCTOBRE 2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/K22/CDPMP/DIA/2018 DU 18/09/2018
POUR L'EXECUTION DESTRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES DANS LA COMMUNE DE DARGALA,
DEPARTEMENT DU DIAMARE. REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP-RT EXERCICE 2018.
IMPUTATION : 52 39 513 04 641307 2811
AUTORISATION DE DEPENSE : IT04693**

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **UN (01)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cinq cent quarante mille (540 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03)** mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **02 OCTOBRE 2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Préfecture de Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une caution de soumission ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning» ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères** essentiels sur **quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière Incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

15. Attribution

Le Préfet du Département du Diamoré, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **Secrétariat de la Préfecture de Maroua**, sise, au numéro de téléphone **222 29 10 28, BP 41**, dès publication du présent avis

MAROUA le 18 Septembre 2018

Le PREFET

ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE

COMMUNE DE MAROUA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004BIS/AONOPU/C-MAR0UA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AU LYCEE DE DOGBA, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNEEXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Le Maire de la Comintined'Arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'uigence, pour **l'exécution des travaux de réhabilitation d un bloc de deux (02) salles de classe au LYCEE de DOGBA, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture ;

3. Cout Prévisionnel

SEPT millions (7 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une existence avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget communal de l'Exercice 2018 sur l'imputation : **220-100** et l'Autorisation de Dépense : Immeuble Abrisant les **services** pour un coût estimatif TTC de **SEPT millions deux centmille (7 000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Mairie de Maroua II, au numéro de téléphone 694 42 40 24-675 49 46 43

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Mairie de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au litre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** auprès du Receveur municipal

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées commetels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de au **secrétariat de la Mairie de Maroua II**, au plus tard le **28/09/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004bis/AONOPU/C-MAROUAII/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) salles de classe AU LYCEE DE DOGBA, DANS LA COMMUNE
D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION
DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2018

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conformé au Jiiodèlejoint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cent quatre-vingt (180 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 28/09/2018 à 15 heures** précises dans la salle des réunions de la Délégation Départemental des Marchés Publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues Techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif

13.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et planning ;
- d) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste**

des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;

e) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **45 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **3 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;

15. Attribution

- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;
 - d) La méthodologie d'exécution sur **13 critères** ;
- Le maire de la commune d'arrondissement de Maroua II, **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.
- Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **secrétariat de la Mairie de Maroua II**, dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 40.**

MAROUA le 8 Septembre 2018

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

COMMUNE DE MAROUA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONOPU/C-MRA LL/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2018, Le Maire de la Commune d'arrondissement de MAROUA II, **Autorité Contractante (AC)**, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour **l'exécution des travaux de construction d'un Hangar à l'Hôtel de ville de la Commune de MAROUA II, Département du Diamaré, Région de l'Extrême-Nord.**

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- La maçonnerie en fondation ;
- La maçonnerie en élévation ;
- La charpente, la couverture ;
- L'électricité ;
- La peinture

3. Cout Prévisionnel

quinze millions (15 000 000) de Francs CFA:

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après, une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par les ressources propres de la Commune de MAROUA II, Exercice 2018 ; le coût estimatif TTC est de **quinze millions (15 000 000) de Francs CFA**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MAROUA II.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MAROUA II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de **Vingt-cinq mille (25 000) Franc CFA** à la Recette Municipale de MAROUA II au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de MAROUA II, au plus tard le **28/09/2018 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONOPU/C-MRA II/CIPM /2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : RESSOURCES PROPRES DE LA COMMUNE DE MAROUA II EXERCICE 2018

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT >>

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03)** mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) Francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 28/09/2018 à 15heures précises** dans la salle de délibération de la Commune de MAROUA II, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

13.1.2 : Offre technique

- k) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- l) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- m) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- n) Non existence dans, l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- o) Non satisfaction, au moins, à **trente-cinq (35) critères essentiels sur quarante (49)**.

13.1.3 : Offre financière

- k) Offre financière incomplète ;
- l) Pièces non conformes ;
- m) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- n) Absence d'un sous-détail de prix.

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **49 critères essentiels** ci-dessous :

- I. Présentation de l'offre sur **3 critères** ;
- II. Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- III Le matériel de chantier à mobiliser sur **12 critères** ;
- IV. La méthodologie d'exécution sur **10 critères** ;
- V. Références et capacité de financement de l'entreprise sur **11 critères**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MAROUA II. **Autorité Contractante (AC)**, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent-être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du **secrétariat de la Mairie de Maroua II**, dès publication du présent avis. **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

MAROUA le 8 Septembre 2018

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01)
VEHICULE PICK-UP 4X4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE
COMPTE DE LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DU CONTROLE DE QUALITE DES INTRANTS
ET DES PRODUITS AGRICOLES (DRCQ). FINANCEMENT: BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL
D'ANALYSE, EXERCICE 2018.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DU LABORATOIRE NATIONAL D'ANALYSE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, relatif à la fourniture d'un (01) véhicule pick-up 4x4 au MINADER pour le compte de la Direction de la Réglementation et du Contrôle de Qualité des Intrants et des Produits Agricoles.

2. Consistance des prestations

La prestation du présent Appel d'Offres consiste à la fourniture d'un **(01)** véhicule pick-up 4x4.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de **26 000 000** (vingt-six millions) de Francs CFA TTC,

4. Allotissement

Cet Appel d'Offres National Ouvert est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises agréées, de droit camerounais et justifiant de capacités techniques et financières pour la fourniture de véhicules.

6. Financement

La fourniture, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est financée par le **budget du Laboratoire National d'Analyse, Exercice 2018.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Direction des Ressources Financières et du Patrimoine/Service des Marchés, Téléphone : 222 22 16 24, 3^e chalet) dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de quarante mille **(40 000)** francs CFA payable au Poste Comptable du Trésor territorialement compétent

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du MINADER Téléphone : 222 22 16 24, 3e chalet au plus tard le 09 octobre 2018 à 14 heures, et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/MINADER/CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4x4 AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL POUR LE COMPTE DE LA DRCQ.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison de cette fourniture objet du présent Appel d'Offres est d'un **(01) Mois**.

La livraison se fera à la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat du MINDCAF (Garage Administratif Central de Yaoundé).

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de cinq cent vingt mille (**520 000**) de Francs CFA etvalable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09 octobre 2018 à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural dans l'une des salles de conférence du MINADER.

NB Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée,

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence de l'une des pièces du dossier administratif ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus détaillés originaux avec photos en couleurs, accompagnés des fiches techniques du fabricant décrivant la fourniture proposée ;
- Absence de l'autorisation du fabricant et ou du distributeur agréé ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ou procès-verbal de validation du prototype ;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années;
- Non-satisfaction d'au moins 80% des caractères techniques mineures ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après:

Caractéristiques majeures	Valeurs
	Pick up
Cylindrée	? 2986 cc
Garde au sol	? 282 mm
Nombre de places assises	? 5 places
Nombre de portes :	? 04
Source d'énergie	Gasoil
Empattement	? 3085 mm
Capacité du réservoir	? 80 litres
Puissance fiscale :	? 09 CV
Couple maxi :	?197 Nm /2200 /tr-mn

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

N°	CRITERES ESSENTIELS	POSITIF (OUI)	NEGATIF (NON)
1	Référence du soumissionnaire : Avoir exécuté au moins une (01) livraison similaire au cours des trois (03) dernières années.		
2	Disponibilité des pièces de rechanges et service après-vente (Disponibilité des ateliers de réparation, disponibilité d'un personnel permanent et qualifié)		
3	Délai de livraison		
4	Présentation générale du dossier		
5	Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et Descriptif des Fournitures remplis, paraphés daté et signés à la dernière page		
6	Absence du certificat de garantie		

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (Direction des Ressources Financières et du Patrimoine /Service des Marchés, Téléphone : 2 22 22 16 24, 3^e chalet).

YAOUNDE le 18 Septembre 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTÈRE DES POSTES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000026/AONO/MPT/CIPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'AUDIT FINANCIER, TECHNIQUE, COMPTABLE ET STRATÉGIQUE DES PRESTATIONS FINANÇÉES PAR LES RESSOURCES DU FONDS SPÉCIAL DES ACTIVITÉS DE SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE (FSE) DES EXERCICES 2013, 2014, 2015, 2016 ET 2017

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FSE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Postes et Télécommunications lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'un Cabinet ou Bureau d'Études compétent pour la réalisation de l'audit des prestations du Fonds Spécial des activités de Sécurité Electronique (FSE), au titre des exercices 2013, 2014, 2015, 2016 et 2017.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la réalisation de l'audit technique, financier et comptable des prestations du FSE.

L'audit commandité portera, d'une part, sur les éléments suivants :

? l'examen des principes et méthodes comptables appliqués au Fonds Spécial des activités de Sécurité Electronique (FSE);

? le suivi de l'application des critères de gestion et d'administration du FSE ;

? la visite et appréciation des réalisations financées par le FSE ;

? le contrôle de l'utilisation des fonds reçus par les promoteurs des projets ;

? l'évaluation physico-financière des prestations réalisées ainsi que leur qualité ;

? la vérification de la comptabilité financière, du suivi de l'établissement des rapports ;

? la vérification des systèmes de gestion pour la tenue de dossiers, la documentation et l'établissement des rapports sur l'utilisation des ressources ;

? la vérification de l'utilisation de la gestion du matériel ;

? l'analyse de la structure de gestion, y compris de l'efficacité des mécanismes de contrôle interne et de tenue des écritures.

D'autre part, l'auditeur devra faire des recommandations et des propositions sur :

? la présentation du compte administratif ;

? la présentation du compte de gestion matières et de ses documents associés ;

? la présentation des reports de crédits des exercices précédents ;

? la tenue de la comptabilité du Fonds ;

? la présentation de la procédure d'archivage manuel et électronique ;

? la présentation du budget du Fonds.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation est de soixante millions (60.000.000) FCFA (soit 30.000.000 FCFA au titre de report de crédit de l'exercice 2017 sur l'exercice 2018 et 30.000.000 FCFA au titre de l'exercice 2018).

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux cabinets ou bureau d'études spécialisés dans le domaine de l'audit financier, comptable et technique.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FSE, report de l'exercice 2017 sur l'exercice 2018 et crédits de l'exercice 2018.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés) sise au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 233 641) dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement, au Trésor public, d'une somme non remboursable de soixante-quinze mille (75.000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) sis au 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Ministère des Postes et Télécommunications, porte 162 (Tél. 222 23 36 41), au plus tard le **9 octobre 2018 à 14 heures** et devra porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°000026/AONO/MPT/CIPM/2018 DU 19 SEPTEMBRE 2018 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE
RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'AUDIT
FINANCIER, TECHNIQUE ET COMPTABLE DES PRESTATIONS FINANCEES PAR LES RESSOURCES DU
FONDS SPECIAL DES ACTIVITES DE SECURITE ELECTRONIQUE (FSE) DES EXERCICES 2013, 2014, 2015,
2016 ET 2017.
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des finances et d'un montant d'un million deux cent mille (1.200 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera dans un premier temps et aura lieu le 9 octobre 2018 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINPOSTEL dans la salle de réunions de la Commission, sise au 3^{ème} étage de l'immeuble siège de la CAMPOST (porte 308).

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note minimale requise se fera dans un second temps.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, 48 h après ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Document falsifié ;
- Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon de prestations ou de non défaillance ;
- Offre technique, financière incomplète ;
- Absence d'un prix quantifié ;
- Offre technique comportant le montant de la proposition financière ;
- N'avoir pas réalisé une prestation d'audit financier, comptable et stratégique dans le secteur des TIC au cours des deux dernières années ;
- Note technique inférieure à 75/100 points.

*. Critères essentiels

- i Compréhension du mandat de la mission (contexte, objectifs, méthodologie, résultats, planning de réalisation).....20 points
- ii Expérience du Cabinet ou Bureau d'Études, pertinente pour la mission30 points
- iii Qualification du personnel clé et expérience du cabinet dans le domaine.... 45 points
- iv. Moyens techniques, matériels et logistiques de travail..... 5 points

14. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Postes et Télécommunications, Direction des Infrastructures et des Réseaux d'Accès aux TIC (DIR) 4^{ème} étage (Porte 421)
Tel: (+237) 222 224 527.

NB : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 205 725 / 699 370 748.-

YAOUNDE le 19 Septembre 2018

Le MINISTRE

LIBOM LI LIKENG NÉE MENDOMO Minette

COMMUNE DE MAROUA 2

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONOPU/C-MAUOUA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FIINITION D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOUKOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/D
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, l'exercice 2018, Maire de la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Maître d'Ouvra-ge lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour l'exécution des travaux de finition d'une salle de classe à lécole publique de SOUKOUNGO, dans la Commune d'Arrondissement de Maroua II, Département du Diainaré,Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les travaux préparatoires ;
- la maçonnerie en l'élévation ;
- La charpente et la couverture ;
- la menuiserie métallique ;
- L'électricité ;
- La peinture

3. Cout Prévisionnel

sept millions (7000 000) francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil et justifiant des capacités techniques et financières requises pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget communal de l'Exercice 2018 sur l'imputation : 220-100 et Autorisation de Dépense : immeuble abritant les services pour un coût estimatif TTC de **sept millions (7000 000) francs CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du secrétariat de la Mairie de Maroua II au numéro de téléphone 60442 4024-675494643

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat de la Mairie de Maroua II, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre de frais d'achat du dossier de **quinze mille (15 000) francs CFA** auprès du receveur municipal.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat de la Mairie de Maroua II, au plus tard le **28/09/2018 à 14heures**, heure locale et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONOPU/C-MAROUA II/CIPM/2018 DU 08/09/2018 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE FINITION D'UNE D'UNE SALLE DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOUKOUNGO, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE MAROUA II, DEPARTEMENT DU DIAMARE, REGION DE L'EXTREME-NORD
FINANCEMENT : FOND PROPRE DE LA COMMUNE

EXERCICE 2018

les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage (**MO**) est de **trois (03)** mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et courra à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une Banque de premier Ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la **pièce 12** du DAO, d'un montant de **cent quatre-vingt (180 000) francs CFA** et valable pendant **trente (30)** jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme, aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps le 28/09/2018 à 15 heures** précises dans les salles des réunions de la Délégation Départementale des Marchés publics du Diamaré à Maroua, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- **2ème étape** : Évaluation technique des offres administrativement conformes.
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères éliminatoires

13.1.1 : Pièces administratives

- Absence d'une pièce administrative ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;

13.1.2 : Offre technique

- f) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- g) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- h) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- i) **N'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et ne figurant pas sur la liste des entreprises défaillantes établie par le Ministre des Marchés Publics ;**
- j) Non satisfaction, au moins, à **trente-deux (32) critères essentiels sur quarante-cinq (45)**.

13.1.3 : Offre financière

- f) Offre financière incomplète ;
- g) Pièces non conformes ;
- h) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- i) Absence d'un sous-détail de prix ;
- j) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

13.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 45 critères essentiels ci-dessous :

- f) Présentation sur **3 critères** ;
- g) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **13 critères** ;
- h) Le matériel de chantier à mobiliser sur **04 critères** ;

15. Attribution

Le Délégué Départemental des Marchés Publics du Diamaré, Autorité Contractante (**AC**), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

- i) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **12 critères**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès du secrétariat de la Mairie de Maroua II, dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

MAROUA le 8 Septembre 2018

Le MAIRE

ABDOULAYE YERIMA BAKARI

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 74/AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14/ 09/ 2018 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE : CARREFOUR BANTOUM II-NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA (23KM) DANS LE DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP- MINTP (EXERCICES 2018 ET SUIVANTS)IMPUTATION : 52 36 467 03 33 00 20 2250 LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, MAÎTRE D'OUVRAGE, LANCE POUR LE COMPTE DE LA RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN UN APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT POUR LA RÉALISATION DE LA PRESTATION SUS-INDIQUÉE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation de la route : Carrefour Bantoum II-Nemma-Nigeria ; Carrefour Mantoum I-Mantoum II et Inter RN4 (Kinding Ndé) - Bantoum-Yaka (23Km) dans le Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations consisteront à:

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique et géotechnique de la mise en œuvre des travaux
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Par ailleurs, cette consistance des prestations est beaucoup plus exhaustive dans les termes de référence.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de : **Vingt millions (20 000 000) de francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

L'Appel d'Offres porte sur un (01) lot unique tel que présenté ci-après :

Région	Département	Tronçon	Longueur estimée (Km)	Budget Prévisionnel TTC	Délai (mois)	Type d'intervention
--------	-------------	---------	-----------------------	-------------------------	--------------	---------------------

CENTRE	MBAM ET INOUBOU	CARREFOUR BANTOUM II- NEMMA-NIGERIA ; CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDING NDE) - BANTOUM-YAKA	23	20 000 000	07	Contrôle technique et surveillance des travaux
--------	-----------------	--	----	------------	----	--

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux BET ou groupement de BET de droit camerounais issue de la liste de la composante 1 du résultat de l'Avis à Sollicitation de Manifestation d'Intérêt **N°027/AMI/MINTP/2018 du 19 avril 2018** se présentant ainsi qu'il suit :

N°	BET OU GROUPEMENT DE BET	BP	TEL
1	SETEC INGENIERIE	10083 YAOUNDE	222 23 05 82/ 699 98 29 04
2	LE COMPETING	6718 DOUALA	222 21 59 88 / 699 50 11 77
3	DIDON CONSEIL SARL	30011 YAOUNDE	222 20 69 09
4	GROUPEMENT PYRAMIDES INTER/ MATURIS	13 548 YAOUNDE 11 681 YAOUNDE	222 23 63 72
5	GROUPEMENT NEK CAMEROUN / BEM	25 129 YAOUNDE	699 78 79 73 / 243 73 36 27
6	ECTA BTP	785 YAOUNDE	222 22 04 65/ 222 22 00 87
7	GROUPEMENT GENERAL ENGINEERING/INTEG	11 088 YAOUNDE	242 73 86 37/ 699 92 48 95

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Publics, Exercices 2018 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage, Sous-Direction des Marchés Publics, Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA).

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous double enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3) ;
- L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière (offre témoin scellée) qui sera transmise à l'organisme.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Sous-Direction des Marchés Publics, logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts (voie d'accès en pavés, sise au quartier MVOG-ADA), sur présentation de cette quittance. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant du bureau d'Etudes Technique désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformes, sera déposée dans l'enveloppe de l'immeuble KÉANO, abritant certains services du Ministère des Travaux Publics, derrière l'immeuble où est logée la Cellule Spéciale de l'enregistrement des impôts.

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14 / 09 / 2018 EN PROCEDURE D'URGERNCE
CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDI)
Fin

A M

NB : L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'offre financière, rédigée en français et en anglais devra porter la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°74 /AONR/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 14 / 09 / 2018 EN PROCEDURE D'URGERNCE
CARREFOUR MANTOUM I-MANTOUM II ET INTER RN4 (KINDI)
Fin

OFFRE TEMPORELLE
Les offres pa

10. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations est de **sept (07) mois**.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché :

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par le Maître d'Ouvrage, le marché sera conclu.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de **cent vingt (120) jours** à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à :

Montant de la Caution de soumission en Francs CFA
--

300 000

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière, ne contenant pas l'offre technique, toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées. Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, qu'elles soient. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

- L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu **le 04/ 10/ 2018 à 14 heures** par la Commission Ministérielle de

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment

- A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières

14. Critères d'évaluation

1: Critères éliminatoires

Dossier administratif :

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de :
- c) Non-conformité après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
- d) Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique,

Offre technique:

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Absence de la note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années ;
- d) Absence d'un Chef de mission remplissant les conditions de qualification et d'expérience spécifiques demandées dans le RP ;
- e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins **600 000 (six cent mille) de FCFA**, délivrée par un établissement financier agréé ;
- f) Absence d'un contrat de sous – traitance avec un laboratoire géotechnique agréé dûment complété suivant le modèle de la présente notice ;
- g) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique;
- h) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 70/100.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- b) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

2 : Critères essentiels

Les offres techniques

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après:

- a) Qualification des experts et leur expérience dans le domaine du projet sur **40 points**;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé sur **40 points**;
- c) Références du BET sur **18 points** ;
- d) Attestation de la visite de site sur **01 point** ;
- e) Rapport documenté de la visite de site sur **01 point**.

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des offres seront prises en compte.

NM= Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd= Montant évalué de l'offre la moins-disante;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) sur 100.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant la note finale N la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-D l'Enregistrement des Impôts (voie d'accès en pavé) sise au quartier Mvog-Ada).

COMMUNE DE YOKADOUMA

DEMANDE DE COTATION 005/DC/CY/CIPM/2018 DU SEPTEMBRE 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DIVERS DES BUREAUX DE L'HÔTEL VILLE DE YOKADOUMA.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Yokodouma, lance en procédure d'urgence compte de la République du Cameroun cet Avis de Consultation pour la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Coût prévisionnel de Quatre-vingt-treize millions cent mille (93 100 000) de francs CFA.

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Consultation sont financées par le Budget de la Commune de Yokodouma, **Exercice 2018**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier Cotation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage(Service Technique et de l'Aménagement Urbain) tel : **670 35 76 75**.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation pourra être obtenu dans les services du Maître d'Ouvrage,notamment au Service Technique et de l'Aménagement Urbain tel : **670 35 76 75**. sur présentation d'une quittance de versement à la recette Municipale de Yokodouma d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Cent mille(100 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et, et l'i sépi (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Service Technique et de l'Aménagement Urbain) tel : **670 35 76 75 au plus tard le 28 septembre 2018 à 10 heures** et devra porter la mention:

" Demande de Cotation 005/DC/CY/CIPM/2018 du septembre 2018 en procédure d'urgence Pour la fourniture des équipements divers des bureaux de l'hôtel ville de Yokadouma."

FINANCEMENT : Budget de la Commune de Yokadouma, **Exercice 2018**,
(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »).

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **Deux (02) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution provisoire de 2%(garantie bancaire de soumission) d'un montant d'**Un million huit cent soixante un mille deuxcent trente-quatre (1 841 234) francs CFA**, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier de Consultation, par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministre en charge des finances (Cf liste en annexe).

12. Recevabilité des Offres

L'absence de la caution provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 28 septembre 2018 dès 11 heures** dans la salle des actes de la Commune de Yokadouma.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou non-conforme :
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Non satisfaction à au moins Quatre (04) critères essentiels sur les Sept (07) existants de l'évaluation des offres techniques ; ,
- Spécifications techniques des candélabres non conformes aux prescriptions de la demande de cotation

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

16. Durée Validité des Offres

La caution provisoire sera libérée d'office au plus tard **trente (30) jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au service technique et de l'aménagement urbain de la Commune de Yokadouma.

YOKADOUMA le 7 Septembre 2018

Le MAIRE

SASSABENO METINDI Richard Gaston

COMMUNE DE KEKEM

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM/2018 DU 14 SEPT 2018
POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES
ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, REGION DE L'OUEST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kékem, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base une Consultation en demande de cotation pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de 8 151 000 (Huit millions cent cinquante un mille) francs CFA.

4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné ; Fourniture des fournitures pédagogiques scolaires ou paquet minimum aux Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation de Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine des « Equipements ».

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kekem des publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le dossier de la DC peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de 14 000 (Quatorze mille) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre marqués comme tels, rédigée en français ou en anglais, dans une enveloppe qui devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C KKEM/CIPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, REGION DE L'OUEST "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

Chaque offre devra être déposée à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le Vendredi 05 Octobre 2018 à 10 heures précises contre récépissé

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 15 (quinze) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué la DC et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé 162 000 (Cent soixante deux mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

NB : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le **05 Octobre 2018 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son bureau à la Mairie de Kékem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence d'une pièce administrative dans l'offre au terme du dépouillement ;
- Certification de la photocopie d'une pièce déjà certifiée ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

14.2 Critères essentiels

- ^ Présentation de l'offre ;
- ^ Conformité des fournitures ;
- ^ Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande. Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 697 269 737 / 675 390 179

KEKEM le 14 Septembre 2018

Le MAIRE

LEUMASSI Bonaventure

COMMUNE DE LAGDO

AVIS DE CONSULTATION NATIONALE OUVERTE N°004/ACNO/C /LDO/CIPM/2018 DU 03/09/ 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
52 15 197 02 641514 6114

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, le Maire de la Commune de Lagdo lance en procédure d'urgence pour le compte de ladite commune, un Avis de Consultation relatif à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent à la fourniture du matériel pédagogique scolaire (paquet minimum) à l'Inspection d'Arrondissement de l'Éducation de base de Lagdo, Département de la Bénoué, Région du Nord.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de Trente neuf millions cinq cent trente quatre mille (39 534 000) FCFA toutes taxes comprises.

4. Allotissement

UN SEUL LOT

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises exerçant dans le secteur concerné (cf Article 113 alinéa 1 du code des marchés publics).

6. Financement

Les prestations de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2018. Références budgétaires Autorisation de dépense : DA16159 Imputation : 52 15 197 02 641514 6114

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Lagdo, au Secrétariat Général dès Publication de l'avis de Consultation

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré au à la Commune de Lagdo dès publication du présent Avis de Consultation. Le retrait du Dossier de Demande de Cotation se fera sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Trente mille francs (30 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Lagdo.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies et une (01) version numérique de roffre financière sur CD marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de Lagdo au plus tard le 24/09/ 2018 à 14heures, heure locale dans un seul document unique .

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :DEMANDE DE COTATION N°004/DC/CIPM/C/LDO/2018 DU 03/09/ 2018 RELATIF A LA FOURNITURE DU MATÉRIEL PEDAGOGIQUE SCOLAIRE (PAQUET MINIMUM) AUX ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'ÉDUCATION DE BASE DE LAGDO DANS LA COMMUNE DE LAGDO

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison, objet de la présente Demande de Cotation est de quarante cinq (45) Jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC, d'un montant de Sept cent quatre vingt dix mille six cent quatre vingt (790 680) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de la DC, d'un montant de Sept cent quatre vingt dix mille six cent quatre vingt (790 680) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de la

Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier de Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui aura lieu le 24/09/2018 à 15 heures dans la salle des conférences du CEOCA Lagdo. 14. Principaux critères éliminatoires:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non production d'une pièce du dossier administratif après 48 heures (cas d'absence de la pièce);
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de la non abandon d'une prestation durant les trois dernières années

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) qui sera adoptée à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous :Références de l'Entreprise ;

- Capacité de financement ;
- Présentation générale de l'Offre ;
- Disponibilité du matériel et des équipements de livraison (véhicules de livraison) Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI soit 14 points seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle et n'ayant pas de prix anormalement bas.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Lagdo.

GAROUA le 3 Septembre 2018

Le MAIRE

MAMA ABAKAI

COMMUNE DE MANDJOU

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/R-ES/D-LD/C-MANDJOU/CDPM DU 17 SEPTEMBRE 2018 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DU RÉSEAU ROUTIER NATIONAL BITUMÉ DANS LA COMMUNE DE MANDJOU EN DEUX LOTS : LOT 1 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BERTOUA - GAROUA BOULAI DU PK 0+000 AU PK 32+000 ET INTER N1 -AÉROPORT DE BERTOUA DU PK 0+000 AU PK 3+000 DANS LA COMMUNE DE MANDJOU; LOT 2 : TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BERTOUA - GAROUA BOULAI DU PK 32+000 AU PK 67+000 DANS LA COMMUNE DE MANDJOU.

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Exécution des travaux de cantonnement sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la commune de mandjou en deux lots :

LOT 1 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua -Garoua Boulai du pk 0+000 au pk 32+000 et Inter N1 -Aéroport de Bertoua du pk 0+000 au pk 3+000 dans la Commune de Mandjou;

LOT 2 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua - Garoua Boulai du pk 32+000 au pk 67+000 dans la Commune de Mandjou.

2. Cout Prévisionnel

LOT 1 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua -Garoua Boulai du pk 0+000 au pk 32+000 et Inter N1 -Aéroport de Bertoua du pk 0+000 au pk 3+000 dans la Commune de Mandjou: **Vingt six millions (26 000 000) FCFA.**

LOT 2 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua - Garoua Boulai du pk 32+000 au pk 67+000 dans la Commune de Mandjou: **Vingt cinq millions trois cent trente sept mille cent vingt cinq (25 337 125) FCFA.**

3. Allotissement

LOT 1 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua -Garoua Boulai du pk 0+000 au pk 32+000 et Inter N1 -Aéroport de Bertoua du pk 0+000 au pk 3+000 dans la Commune de Mandjou;

LOT 2 : Travaux de cantonnement sur le tronçon de route Bertoua - Garoua Boulai du pk 32+000 au pk 67+000 dans la Commune de Mandjou.

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux Entreprises ayant reçu la Lettre d'Invitation de Monsieur le Maire de la Commune de Mandjou.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

5. Financement

Budget MINTP, Ligne Fonds Routier, Exercice 2018 et suivants

6. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Mandjou, Autorité Contractante à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut-être retiré gratuitement à la Mairie de Mandjou sise à côté de la Station service BOCOM de Mandjou à partir du 19 septembre 2018 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

8. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Mandjou (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Mandjou sise à côté de la Station service de Mandjou. Le **03 Octobre 2018, à 12 heures**
L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/R-ES/D-LD/C-MANDJOU/CDPM DU 17 SEPTEMBRE 2018 pour l'exécution des travaux de cantonnage sur certains tronçons de route du réseau routier national bitumé dans la commune de mandjou en deux lots :

LOT 1 : Travaux de cantonnage sur le tronçon de route Bertoua -Garoua Boulai du pk 0+000 au pk 32+000 et Inter N1 -Aéroport de Bertoua du pk 0+000 au pk 3+000 dans la Commune de Mandjou;

LOT 2 : Travaux de cantonnage sur le tronçon de route Bertoua - Garoua Boulai du pk 32+000 au pk 67+000 dans la Commune de Mandjou.

"A n 'ouvrir qu'en séance de dépouillement" »

9. Delai de Livraison

365 Jours.

10. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Lom et Djerem en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation

BERTOUA le 17 Septembre 2018

Le MAIRE

SIDI SALAMON

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C18/CDPM/CAEII/2018 DU 29/08/2018 POUR L'ÉQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA MAIRIE DE L'ARRONDISSEMENT D'EDÉA IIÈME, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : FEICOM 2018.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de la Commune d'arrondissement d'Edéa Herne, le Préfet du Département de la Sanaga-Maritime lance une Demande de Cotation pour le compte du Maire de la Commune d'arrondissement d'Edéa IIème pour l'équipement en mobilier de bureau de leur Mairie.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la lettre commande comprendront :

- L'achat des équipements avec garantie le cas échéant ;
- Le transport sous assurance pour la Mairie de l'Arrondissement d'Edéa II;
- Les manutentions ;
- La mise en service ou l'installation ;
- La réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Vingt millions (20 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

Les fournitures sont en lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux entreprises de droit camerounais ou international ayant un siège social au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons objets de la présente demande de cotation sont financées par le **FEICOM** sur **Convention N°234/CCF/FEICOM/DG/CAVDCCC/2017**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables soit dans les services de la Préfecture d'Edéa, soit dans les services de la Mairie d'Arrondissement d'Edéa IP', soit à la Délégation Départementale des Marchés Publics de la Sanaga Maritime, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, ou au Service des Marchés de la Mairie de d'Edéa II dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement des frais d'acquisition fixés à **30 000 (Trente mille) francs CFA** non remboursables payable à la Recette Municipale ou à la Recette des Finances d'Edéa .

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat Particulier du Préfet du Département de la Sanaga Maritime à Edéa, au plus tard le **25/09/2018 à 11 heures précises** et devra porter la mention :

**Avis de Consultation pour la Demande de Cotation N°001/DC/C18/CDPM/CAEII/2018 DU 29/08/2018
Pour l'équipement en mobilier de bureau de la Mairie de l'Arrondissement d'Edéa Ilème, Département de la
Sanaga Maritime, Région du littoral.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent Avis de Consultation est d'un **(01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissements bancaires et organismes financiers de ter rang agréés par le Ministère des finances et autorisés à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce de la DC d'un montant égal à **400 000 (Quatre cent mille) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine d'irrecevabilité, les pièces administratives et l'offre technico-financière doivent être placées dans des enveloppes différentes, séparées et remises **sous** pli scellé avec la mention ci-dessus mentionnée au point 10 du présent avis, et la spécificité du pli (administrative ou technico financière). Elles ne doivent donner aucune indication sur l'identité du soumissionnaire.

Sous peine de non-conformité, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier **de** Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps

L'ouverture des Pièces administratives, des offres technico- financières, aura lieu le **25/09/2018 au plus tard à 12 heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés auprès du Préfet du Département de la Sanaga Maritime.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce de dossier administratif
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence d'un sous-pli
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures des équipements électr.
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Non-conformité du modèle de soumission,
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un Marché au cours des trois (03) dernières années et entreprise non défailante ou exclue de la commande publique.

15. Attribution

Le Préfet du Département de la Sanaga-Maritime attribuera la lettre commande au prestataire dont l'offre respecte les spécifications techniques et qui sera évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Préfecture d'Edéa où dans les services du maître d'ouvrage.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros **673 20 57 25/ 699 37 07 48**

EDEA le 29 Aout 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER /CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018
RELATIVE A L'ACHAT ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS MINERAUX ET ORGANIQUES AU MINISTERE DE
L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL. FINANCEMENT : BIP MINADER 2018.**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
 51 30 392 01 33 00 01 2275

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but d'améliorer la productivité dans les exploitations agricoles de petite et moyenne importance, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de la Demande de Cotation relative pour la fourniture des engrais minéraux et organiques.

2. Consistance des prestations

La prestation de la présente Lettre Commande comprend la fourniture de **10 tonnes** d'engrais minéraux (**NPK 14-24-14**) ; **100 litres** d'humic pluset **10 tonnes** d'engrais organiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **10 000 000** (dix millions) de Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les fournitures seront livrées en un lot

N°	Type d'engrais	Quantité	Lieu de livraison
Engrais organiques			
	K02 + P205+ Humic Acid + Fulvic Acid +Cu+Zn+B +C/N	100 litres	Magasin du MINADER à Yaoundé- Nkolbisson
	Manure 34% EM bokashi-08% EM agriculture -08% Malasses-05% Chlorine free water-01% Effective Microorganismes-38%	10 tonnes	
Engrais minéraux			
	NPK (14-24-14)	10 tonnes	Magasin du MINADER à Yaoundé -Nkolbisson

5. Participation et origine

La participation est ouverte aux fournisseurs de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par **le Budget d'Investissement Public ; exercice 2018, imputation : 51 30 392 01 33 00 01 2275.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la DRFP /Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24 Fax 222 22 50 91.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel : 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de dix-huit mille (**18 000**) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le 09 octobre 2018 à 15 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE LA DEMANDE DE COTATION N°032/DC/MINADER /CIPM/2018 DU 18 SEPTEMBRE 2018 RELATIVE A L'ACHAT ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS MINERAUX ET ORGANIQUES AU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL».
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'acquisition des engrais minéraux et organiques est d'un(01) mois après notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour une demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère des Finances dans le dossier de consultation pour une demande de cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **09 octobre 2018 à 15 heures** précises à la Salle de Conférences de la Direction des Ressources Humaines, par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés dudit Ministère.
Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- non-respect du délai de livraison ;
- Non-respect des spécifications techniques ;
- non-respect des modèles de pièces ;
- Non présentation des échantillons.
- Un arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent appel d'offres datant d'au plus trois (03) mois
- Le produit doit être homologué au Cameroun pour usage revendiqué et figuré sur la liste des produits homologués la plus récente.
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;

NB: Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datées de moins de 03 mois.

15. Attribution

L'offre reconnue conforme aux spécifications techniques et évaluée la moins disante sera retenue, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé, Tel 222 22 16 24.

YAOUNDE le 18 Septembre 2018

Le MINISTRE

EYEBE AYISSI Henri

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°120/DC/MINSEP/CIPM/2018 DU 14 SEPTEMBRE 2018 POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP DU MINSEP EXERCICE 2018

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La consultation porte sur la fourniture du mobilier de bureau pour le compte de son département ministériel.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation objet de la présente consultation est de 20 000 000 F CFA TTC.

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent dossier de consultation sont financées par le BIP du MINSEP EXERCICE 2018.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation établi en français ou en anglais peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de trente mille francs (30 000 F) CFA.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tel devra être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le **04 octobre 2018 à 14 heures** et devra porter la mention :

*CONSULTATION N°120/DC/MINSEP/CIPM/2018 DU 14 Septembre 2018
POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU AU MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION
PHYSIQUE
FINANCEMENT : BIP MINSEP 2018
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est fixé à quinze (15) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DC d'un montant équivalent à **quatre cent mille francs CFA (400 000 F CFA)** .

10. Recevabilité des Offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

L'offre sera présentée par le fournisseur en un seul volume sous peine d'élimination.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 04 octobre 2018 à 15 heures dans la salle des Conférences du MINSEP. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées selon les principaux critères suivants :

Le détail des critères essentiels est donné dans le descriptif de la fourniture et le RC.

*. Critères éliminatoires

N°	Critères
1	Absence de la caution de soumission
2	Fausse déclaration ou pièce falsifiée
3	Absence de l'une des pièces du dossier administratif
4	Absence d'un prix unitaire quantifié
5	Absence du prospectus de la fourniture proposée
6	Proposition technique inférieure à 80% de oui

*. Critères essentiels

N°	Désignations
	B.1Présentation de l'offre

1	Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le DAO (RPAO)
2	Documents séparés par des intercalaires de couleurs
3	Non-conformité du modèle de soumission
B2. Garantie	
1	Garantie : 6 mois
B.3 Expérience du soumissionnaire	
1	Au moins quatre (04) projets similaires exécutés, au cours des cinq dernières années : documents justificatifs (première et dernière page du contrat enregistré et PV de réception)
B.4 Délai de livraison	
1	Délai de livraison : £ 15 jours
B.5 Preuves d'acceptation des conditions du marché	
1	Copies dûment paraphées du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
2	Copies dûment paraphées du descriptif de la fourniture

13. Attribution

La lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme au dossier de consultation et évaluée la moins - disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 22 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 14 Septembre 2018

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO KANI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°25/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 DU 03/09/2018
POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DANS LA COMMUNE DE GUIDIGUIS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, le Préfet du Département du Mayo Kani, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Guidiguis, Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour les travaux de cantonnement du tronçon de route bitumée MAGADA-KAELE-YAGOUA (N2) dans la Commune de Guidiguis

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route :
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes : Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes : Décapage et nettoyage des accotements :
- Curage des ouvrages hydraulique existants ;
- Curage des fossés et exutoires : Dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau :
- Colmatage calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Restauration des gardes corps ; Restauration , des glissières de sécurité ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation .

3. Cout Prévisionnel

12 753 191 (douze millions sept cinquante-trois mille cent quatre onze) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation Budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la **Préfecture de Kaélé** dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la Préfecture de Kaélé dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt mille (20.000) francs CFA**, payable à la recette municipale de Guidiguis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Préfecture de Kaélé contre récépissé, au plus tard le **24/09/2018 à 10 Heures précises** et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°25/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 DU 03/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **deux cent cinquante cinq mille (255 000) FCFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Kani, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous : Date et heure d'ouverture des plis Le **24/09/2018 à 11 heures** Lieu d'ouverture des plis Salle de Dépouillement de la **Préfecture de Kaélé**

14. Critères d'évaluation

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence de preuves de deux réalisations dans le domaine des travaux Routiers au montant supérieur ou égal au montant prévisionnel

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant le rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les offres doivent être reçues à la Préfecture de Kaélé aux dates et heure fixées dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Date limite de réception des Le **24/09/2018 à 10 heures** précises offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au service de la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis. «Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48».

KAELE le 3 Septembre 2018

Le PREFET

BERNARD NGONE DOUNDI MESSAPE

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DU MAYO KANI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°26/DC/AC/CDPM-MK/AI/2018 DU 03/09/2018
POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DANS LA COMMUNE MOUTOURWA**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018, le Préfet du Département du Mayo Kani, Autorité Contractante, lance pour le compte du Maire de la Commune de Moutourwa, Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour les travaux de cantonnement des tronçons de routes bitumées Garoua-Maroua (N1) et Magada-Kaélé-Yagoua (N12) dans la Commune de Moutourwa.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

- Désherbage ou débroussaillage des abords de la route ;
- Elagage d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Abattage éventuel d'arbres et/ou d'arbustes ;
- Décapage et nettoyage des accotements ;
- Curage des ouvrages hydraulique existants ;
- Curage des fossés et exutoires ;
- Dégagement en amont et en aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau ;
- Colmatage calfeutrement et ragréage des parties d'ouvrages ;
- Restauration des gardes corps ;
- Restauration des glissières de sécurité ;
- Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation .

3. Cout Prévisionnel

20 326 163 (vingt millions trois cent vingt-six mille cent soixante-trois) FCFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2018 sur la ligne d'Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la **Préfecture de Kaélé** dès publication du présent Avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au service de la Préfecture de Kaélé dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25.000) francs CFA**. payable à la recette municipale de Moutourwa.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au Service de la Préfecture de Kaélé contre récépissé, au plus tard le **24/09/2018 à 10 précises** Heures et devra porter la mention ;

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°26/DC/AC/CDPM-MK/TR/2018 DU 03/09/2018 POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le Maître d'Ouvrage est de **soixante (60) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou toute autre structure agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le formulaire ci-dessous en annexe 2, d'un montant de **quatre cent six mille (406 000) FCFA**, valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo Kani, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous : Date et heure d'ouverture des Le **24/09/2018 à 11 heures plis** Lieu d'ouverture des plis Salle de Dépouillement de la **Préfecture de Kaélé**

14. Critères d'évaluation

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront notamment sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence de preuves de deux réalisations dans le domaine de travaux Routiers au montant supérieur ou égal au montant prévisionnel.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au service de la **Préfecture**

KAELE le 3 Septembre 2018

Le PREFET

BERNARD NGONE DOUNDI MESSAPE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

CALL FOR EXPRESSION OF INTEREST NO. 027 FOR THE SELECTION OF AN INDIVIDUAL CONSULTANT CHARGED WITH EVALUATING THE COMMUNITY-BASED RADIO STATIONS PROJECT SPONSORED BY THE NATIONAL COMMUNITY-DRIVEN DEVELOPMENT PROGRAM (PNDP) DATE : SEPTEMBER 11, 2018

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Context

The National Community-Driven Development Program (PNDP) is a tool jointly put in place both by the Government and the technical

and financial partners with a view to improving on the living conditions of the populations in rural areas.

The development objective of the third phase of the Program is two-fold: 1) enhance the management of local public finances, on the one hand,

as well as the participatory development processes within councils, on the other hand; 2) ensure the supply of sustainable and quality socio-economic infrastructures and services.

Backed up by its partners, and more specifically by the French Development Agency (AFD), PNDP has, since the Second Phase of its program,

been implementing a project dubbed « National Support Project to councils and communities through community-based radio stations under the sponsorship

of the National Community-Driven Development Program and that of the rural sector support development programs ».

The said project has as main objective to provide support to the decentralization process. It therefore builds on the implementation of the Growth

and Employment Strategy Paper (GESP), notably on its point 5.1.4. relating to the « Improvement on the citizen's access to business management

and information control », and more specifically on paragraph 376 that deals with the pertinence of community-based radio stations. In a nutshell,

it is stipulated in the said paragraph that « Cameroonian authorities are quite aware of the role played by proximity communication as far

as the citizen's access to information is concerned. This is likely to enable the latter in his decision-making process geared towards scaling

up his incomes, stepping up the marketing of products and making pertinent choices in terms of employment, education and health, etc.

In this regard and on the basis of positive the impacts recorded so far, the promotion of such radio stations - that kick-started under

the first generation of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP) -, should be revamped mostly through the establishment of several

hundreds of community-based radio stations mainly earmarked for women and youths in rural areas».

With an overall amount worth CFA F 916 million (€ 1.3 million), the said project comprises two main components as follows:

- A support provided to the already operating eight (08) community-based radio stations in order to ensure their viability

and sustainability both at the service of local development and decentralization process;

- A technical and financial support provided with a view to establishing the twelve (12) new radio stations. Such support is

geared towards attempting to provide an answer to the quantitative issue that was underscored in the PRSP and later on in the GESP.

So far, the main activities referred to below have been carried out under the project:

- The design and manufacturing of the project's communication supports/materials;

- The setting up and functioning of the project's monitoring committee;

- The acquisition, installation and going into operation of the equipment dedicated to both categories of radio stations;

- The advocacy actions carried out in favour of the radio stations operating under the project;

- The training sessions aimed at building up the capacities of key actors/stakeholders involved in the running and management of the

community-based radio stations operating under the project.

2. Subject of the invitation to tender

Overall objectives

Provide support, facilitate social transformations as well as behavioural changes.

For the sake of a harmonious development, vectors such as communication and information flow should regulate all areas of social life. Be it for advocacy, information, sensitization and prevention purposes, communication strategies should be devised and spreaded in order to foster progress, knowledge and know-how, thereby enhancing responsible behaviours amongst citizens.

Contribute to social cohesion

Even if external factors also play a prominent part, it is widely admitted that the core behaviours are mainly forged within the community. Each community is therefore called upon to develop social ties that originate from specific parenthood, dialogue and meeting fora. There are also some linguistic similarities as well as cultural and religious representations within each community.

In this regard, the community-based approach, the active involvement of populations in the improvement of their living conditions be it at the political, economic and cultural levels, therefore constitute major assets as far as the fight against poverty and precariousness is concerned.

Such meeting fora are therefore geared towards promoting democracy at the local level through:

- The integration of the marginalized and underprivileged populations;
- The promotion of an increased involvement of the populations, of information sharing and innovation spirit;
- The organization of capacity-building sessions in order to drill the populations on the know-how;
- The organization of sensitization campaigns geared towards integrating certain communities which are so far marginalized.

Strengthen the missions assigned to the community-based radio stations

- Promote communication, more specifically at the grass-roots level, in order to ensure freedom of expression, thereby contributing to enhance a fair and sustainable development;
- Take into account the aspirations of the civil society, and more specifically those of the social groups excluded from the decision-making process on the grounds of their age, gender and economic conditions;
- Promote the socio-cultural and linguistic inheritance, encourage self-reliance with regard to governments' interests, trade-related interests, on the one hand, and towards partisan politics or religious proselytism, on the other hand; take into account the interests of communities as a whole;
- Assist them to grow and become genuine civic organizations;
- Provide the communities with quality programmes in terms of information, education and entertainment on condition that the targeted communities have opportunity to actively attend and evaluate them;
- Propose platforms for civic engagement, in which issues raised and prospects nurtured by citizens are likely to be heard and recognized;
- Defend basic human rights and gender equality; fight against discrimination thereby promoting peace and mutual understanding.

Specific objectives

In addition to such overall objectives, it is worth noting that the project equally intends to more specifically contribute to:

- Improve on the offer of such radio stations in terms of quality and quantity;
- Facilitate the smooth conduct of support programmes earmarked for the rural sector, thereby providing technical information and invaluable advice to producers;
- Provide support to the implementation of the GESP at the local level;
- Contribute to the popularization of the New Information and Communication Technologies in rural areas;
- Support and popularize the decentralization policy in rural areas;
- Contribute to lower the digital gap;
- Contribute to slow down the rural exodus.

Quantitative objectives to be attained

It is worth noting that eight (08) community-based radio stations have been the subject of a rehabilitation, whereas twelve (12) new ones have gone operational; which sets the target value to 20.

With a view to better assessing the impact of such an operation, three factors should be taken into consideration. Firstly, it should be noted that the opening up of the Cameroonian medias landscape is of recent. More precisely, it is in 1990 that a law opening up the medias to a greater diversity of expression was promulgated; nevertheless, it was only with the issuance, in 2000, of the Decree N0. 2 that such new policy was implemented in the audio-visual area, thereby setting the broadcasting radius to 100km at the national level and to less than 100 Km at the local level. In this regard, it should be noted that the establishment of community-based radio stations is of recent. To date, there are almost thirty operational radio stations to which can be added some twenty new ones which are sponsored by councils. The majority of such radio stations are currently in a critical dormant phase. The present operation is therefore geared towards rehabilitating and revamping them. The distribution, per fund donor, of such community-based radio stations is as follow:

Co-operation agency Province/Region	UNESCO/UNDP	F.A.O.	A.C.C.T.
Centre (6)	Mbalmayo Esse I Sa'a Nanga Eboko Yaounde	Eseka	
West (3)	Foumban Baham		Fotouni
South-West (2)	Bonankanda		Mamfe
North-West (2)	Bamenda		Oku
East (1)	Bouam		
South (3)	Ebolowa Meyomesala		Lolodorf
Littoral (1)	BareBakem		
Adamawa (1)	Meiganga		
North (1)	Garoua		
Far-North (3)	Mora	Mokolo	Dana

It should be noted in passing that UNESCO has established two multi-media centres that operate in connection with two (02) community-based radio stations respectively based in Garoua and Meiganga. Certain border areas, do not benefit from any radio coverage. Secondly, the impact due to the establishment of such new radio stations, should be genuinely assessed when taking into consideration the number of the populations to be targeted as well as the nature of radio programmes to be broadcast. Lastly, by laying more emphasis on councils, the support operation to the community-based radio stations is likely to sustainably tackle issue related to such tools. It has been noticed that when directly managed by communities without enjoying any support from the council, such radio stations were, for most of them, condemned to an inexorable disappearance. By focusing once again its action on the council, such community-based radio stations have, as main objective, to boost the local economy, thereby enabling to sustainably tackle the issue related to their status in connection with their close relationship with the council.

The results expected from the project

The following results expected from the project are geared towards:

- Scaling up development initiatives at the local level;
- Promoting transparency in the management of councils-related operations. Such an indicator should be measured through the broadcasting and execution of the council's budget through the community-based radio;
- Promoting and adopting responsible behaviours that are likely to fight against the spread of certain diseases such as AIDS;

- Fostering the ownership, by beneficiaries, of community-based radio stations ; an indicator likely to be measured through a greater involvement of the populations in the radio programmes;
- Encouraging the protection of local cultural values through the preservation of local languages as well as any other cultural inheritance;
- Promoting the mastery of electoral procedures and regulations;
- Urging the populations in rural areas to actively take part in citizen-related activities at the local level; an indicator which can be measured through an increase number of candidates to duty and leadership positions at the local level;
- Encouraging the councils and populations to better protect the environment and respect the related regulations;
- Improving on the mobilization and safeguard of tax revenues.
- Scaling up the councils' development initiatives;
- Adopting best practices for a sustainable management of the territory.

1. The assessment

a) Assessment justification

This final evaluation of the project takes place under the 2nd phase of the Programme, more specifically against the backdrop of the programme closure; it had as main objective to carry out an evaluative analysis of the said project based on common evaluative criteria such as pertinence, effectiveness, efficiency, sustainability and noticeable impacts, on the one hand, and on a comparative analysis of similar projects carried out in other countries, on the other hand. Such an analysis is especially expected to identify the difficulties encountered, the lessons learned as well as to draw up a certain number of recommendations aimed at fine-tuning public policies implementation in the said area.

b) Objectives of the evaluation

This activity has as objective to entrust the responsibility of conducting an evaluation study of the community-based radio project sponsored the Programme (PNDP), to an Individual Consultant or to a two-person team of consultants. The aim here shall consist of providing the national co-ordination of the Programme (in its capacity as the Project Owner), the financial partner (FDA), the steering organs as well as the beneficiaries, with an unbiased and independent approach with regard to the Project implementation and the results acquired so far (achievements, weaknesses or constraints and impacts), in order to be able to formulate pertinent recommendations and suggestions in the future, based on the lessons learned.

To this end, the consultant will be expected to propose an evaluative methodology based on the commonly accepted criteria with a view to:

1. Specifying the pertinence of the project's objectives and approach in the light of the results expected in compliance with the project's documents;
2. Appraising the interventions coherence as well as the operation approach at the internal level (procedures, modus operandi, etc.) and at the external level (along with partner actors/structures/other TFPs);
3. Measuring the effectiveness of the operation-related actions, thereby specifying the level of achievement of results in comparison with the planned objectives;
4. Measuring the level of efficiency and effectiveness of such an operation as well as its probability to result in a sustainable impact;
5. Studying the co-ordination and synergies-related challenges in connection with other radios-related projects;
6. Sampling the beneficiaries' feedback as concerns the outputs and impacts of such an operation;
7. Drawing pertinent lessons, thereby making pertinent recommendations with regard to other and similar initiatives;
8. Gathering summary communication elements/facts.

A comparison with community-based radio projects and approaches developed in other countries will constitute a major asset.

Furthermore, the evaluative issues in connection with the methodology to be proposed should equally take into account the following specific aspects:

(i) With regard to the overall implementation of the project's activities:

- Assess the technical and financial execution rate of the project;
- Assess the implementation of the project's activities in compliance with its steering tools such as financing



agreement/convention, Technical and Budgeted Programmes validated on a yearly basis, logical framework, feasibility studies as well as streamlined manuals of procedures;

- Assess the pertinence level of activities carried out under the project in comparison with the beneficiaries' objectives and needs;
- Assess the execution deadlines in compliance with the project execution.

(ii) With regard to the project compliance with the regulations in force:

- Assess the implication of the main administrations operating within the sector in compliance with the project's implementation at the national, regional and/or divisional level;
- Assess the efficiency of the Project's Monitoring Committee;
- Evaluate the activities aimed at complying the administrative file with the technical file of each radio involved in the project (feasibility study).

(iii) With regard to the radio stations-related equipment:

- Evaluate the conformity of the contractual clauses related to the purchase, installation and going into operation contracts with the radio stations equipment to be rehabilitated;
- Evaluate the contractual clauses of the purchase, installation and going into operation contract in conformity with the equipment of the radio stations to be established;
- Evaluate the quality of the equipment furnished, as well as the related maintenance mechanism set up in each radio station;
- Evaluate the level of protection and satisfaction of the equipment installed by the radio staffs and management committee.

(iv) With regard to the territorial coverage of such radios:

- Evaluate the average number of listeners of each radio operating under the project;
- Evaluate the radio-waves propagation radius of the twelve (12) newly-created radio stations;
- Evaluate the best listening opportunities provided to listeners located at the four (04) cardinal corners of each site, thereby laying a special emphasis on the twelve (12) newly-created radio stations.

(v) With regard to the contents of such radio stations:

- Assess the compliance of the editorial policy enforced in each radio station operating under the project ;
- Assess the programmes schedules as well as the programmes grids and guides (broadcast on radio) of each of the radio stations operating under the project;
- Evaluate the education, information and entertainment-related values of the main programmes laid down in each grid, as well as the forms related to their preparation by the various animators and technicians;
- Assess the validation exercises to be performed by the populations with regard to the contents proposed by such radio stations.

(vi) With regard to the capacity-building of the radio staffs:

- Evaluate the capacity-building sessions organized in favour of the radio staffs, management committees and councils in which the twenty (20) newly-created radio stations operating under the Project will be located; also assess the performance level resulting from the project's implementation;
- Evaluate the human resources-related mechanisms as well as their sustainability;
- Evaluate the level of satisfaction resulting from the communication units operating under the rural C2D's sponsored projects and programmes that have been designed within the project's framework.

(vii) With regard to actions advocated for the status to be provided to such community-based radio stations:

- Assess the advocacy actions and activities carried out with a view to sharing the telecommunications operators' infrastructures with the radio stations to be established;
- Assess the advocacy actions and activities carried out with a view to designing the status of the community-based radio stations operating in Cameroon;
- Assess the co-ordination existing between other actors/stakeholders involved in the operationalization of



community-based radio stations in Cameroon.

(viii) With regard to the appropriation of such radio stations by the beneficiaries:

- Assess the implication level of the said communities in the running of such radio stations based on indicators such as: inter-activity, attendance to meetings, participation in meetings of the general assembly, financing of radio station, etc.
- Assess the level of implication of the council in the animation and functioning of such radio stations;
- Assess the level of satisfaction of a representative sample of beneficiaries (councils, populations)

(ix) With regard to the financing of the radio stations operating under the project:

- Assess the number of listeners who call the radio station during inter-active programmes and make projections for the eventual negotiations rebates towards phone operators;
- Assess the various supports provided by councils for the smooth running of the radio station, such as: the annual allowance allocated in line with the Municipal Council's resolution issued in 2013 (at the time when the council submitted its application file as a result of the publication of the Call for Expression of Interest (CEI) launched by the Programme (PNDP), on the one hand, along with the financing agreement/convention, the personnel transferred and buildings, etc., on the other hand;
- Assess the multi-purpose contribution of the populations as concerns the running of such community-based radio stations;
- Assess other sources of funding allocated to the radio.

(x) With regard to the management of the radio stations operating under the project:

- Assess the compliance of the streamlined manual of procedures with each of the radio stations;
- Assess the existence and level of autonomous functioning of the various management organs of a given community-based radio station, namely the general assembly, the management committee and radio staff;
- Assess the number of minutes or reports made in line with the deliberations of the various decision-making organs;
- Assess the quality of documents drafted by the management committee in order to be submitted to the general assembly.

(xi) With regard to the communication actions aimed at showcasing the project:

- Assess the spontaneous and prompted awareness with regard to the radio stations operating under the project;
- Assess the communication actions carried out around the project;
- Assess the supports designed and broadcast in order to showcase the project and its fund donor.

c) Results expected from the evaluation

The consultant is expected to come up with results in connection with the drafting of an evaluation report. The said report should comprise the recommendations made as well as the lessons learned from the said operation. Such an approach is likely to fuel the strategy drawn up in the area of community-based radio stations in Cameroon.

Without being exhaustive, the Project evaluation is likely to result in:

- The elaboration of a database required for the appraisal of an effective and efficient management of the Project, of the level of achievement of the outcomes as compared with the objectives laid down in the project's logical framework;
- Highlight the beneficiaries' feedback with regard to the results obtained, the required priority intervention needs, the entire and eventual institutional and operational constraints which are likely to hamper, and even significantly slow down the smooth execution of the Project as well as the attainment of its objectives;
- Facilitate the lessons learned from the implementation of the Project at the technical and financial level on the one hand, and propose some basic elements required for the sustainability of the said Project as well as the potential intervention guidelines under the national policy framework or support to other Technical and Financial Partners, on the other hand.

3. Submission of bids

A consultant shall be selected based on the Individual Selection method and in compliance with the procedures in force as provided for in the Convention signed between the FDA and the Manual of Administrative and Financial Procedures governing the Programme (PNDP).

The Expressions of Interest in writing (one original and six copies) must be submitted to the address mentioned below, **latest October 12, 2018 at 05:00 P.M. prompt** (local time) and must bear the following mention « Request for Expression of Interest for the selection of an Individual Consultant charged with evaluating the community-based radios project sponsored by the National Community-Driven Development Programme (PNDP) ».

4. Composition of bid

*. The Consultant's profile

The Individual Consultant should demonstrate that:

- S/he has undergone initial training courses in the area of social sciences/development/journalism and/or communication (with at least a GCE Advanced Level + 4);
- S/he has an experience of at least five (05) years in terms of project's development and evaluation;
- S/he has a proven professional experience (of at least 3 years) in areas such as communication-related activities/development-related medias, especially as concerns radio broadcasting;
- An experience gathered from the management of community-based projects should constitute an additional asset;
- S/he has a sound knowledge of the English and French languages;
- S/he has a proven experience with regard to the analysis of the effects and impacts resulting from the development actions carried out at the local level;
- S/he has a sound knowledge of the evaluation methods in connection with projects sponsored by international funds donors;
- A qualification in terms of knowledge and maintenance of radio stations-related equipment;
- In the event the consultant does not have any proven experience in terms of the evaluation of development projects or of the maintenance of radio stations-related equipment, s/he could be allowed, in his/her note relating to the understanding of the mission entrusted to him/her, clearly state that s/he will be assisted by an expert from the competent field. In this regard, the related CV will be submitted for consideration.

*. Recruitment modalities

The following documents should be submitted in order that the application file be deemed complete for opening and examination purposes:

- A covering letter;
- A detailed curriculum vitae laying emphasis on the qualifications and experience required;
- A certified true copy of the degree required or of an attestation of such degree;
- The relevant reference documents in connection with similar missions carried out (Minutes of acceptance, contracts, and certificates attesting to a successful execution of works, etc.);
- A note allocated in connection with the understanding of the mission entrusted to a given consultant.

The Programme (PNDP) shall reserve the right to check the authenticity of the information thus communicated.

5. Evaluation criteria

The evaluation criteria shall be as follows:

- Main qualifications: 15 points;
- Understanding of the entrusted mission: 20 points
- Professional experience: 55 points and;
- Other skills: 10 points.

N.B.: The minimum note required shall be seventy (70) points over one hundred (100).

The National Co-ordinator of the National Community-Driven Development Programme (PNDP) therefore invites all eligible national/international consultants to express their interest in connection with the supply of the above-mentioned services. The interested Consultants must provide information likely to demonstrate their ability to perform such services (evaluation in connection with the execution of similar contracts/agreements, experience gathered under similar conditions, etc.); they must equally demonstrate that they have already performed similar services with success, (services provided under good conditions).

6. Complementary information

Interested Consultants may obtain additional information on the purpose of this expression of interest at the following address:

National Co-ordination Unit of the Programme (PNDP), located at the place referred to as « pont-dragages », just after the residence of the Ambassador of Côte d'Ivoire, near the offices of the United Nations Education, Scientific and Cultural Organization/UNESCO and of the United Nations Development Programme /UNDP.

P.O. Box: 660 Yaounde – Cameroon

Phone NO. +237 222 21 36 64

Fax: + 237 222 21 36 63

Email : pndp@pndp.org

YAOUNDE le 11 Septembre 2018

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°001/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/C18/CDPM/CMSOK/2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION D'UNE ROUTE COMMUNALE DANS LA COMMUNE DE MASSOK, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME RÉGION DU LITTORAL : ROUTE LIMITE MBANDA (E.P NSING MANDENG)-SIPANDANG CHEFFERIE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR COMMUNE

Par décision N°001/DP/C18/SPM du 18/09/2018, **L'Établissement YOUATO ET FRERES, B.P : 627 NKONGSAMBA, n° Cont** retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique
ETS YOUATO ET FRERES	Conforme	Délai : 02 mois Note = 18/20, soit 90% de critères validés
Ets BUISECAM)	Non Conforme n'a pas pu produire d'APS	Disqualifié pour l'évaluation technique

L'adjudicataire est invité à se présenter, au plus tard dans les cinq (05) jours suivant publication du présent Communiqué Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Préfecture de la Sanaga Maritime. Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour l'établissement BUISECAM.

EDEA le 19 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°003/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/C18/CDPM/C-MK0/2018 DU 13 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE LA CONSTRUCTION DU C.E.A.0 DE NKANKAZOCK, DANS LA COMMUNE DE MOLJANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR COMMUNE

Par décision N°003/DP/C18/SPM du 18/09/2018, **La Société CTP Sarl, B.P : 24 EDEA, n° Contribuable : M10090003208H, n° Lettre-Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat du procès-verbal de la session du 14 septembre 2018**

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique
CTP Sarl	Conforme	Délai : 03 mois 73,68% de critères validés (70% exigés par le DAO)
Ets LCDD	Non conforme, n'a pas pu produire d'APS.	Disqualifié pour l'évaluation technique

L'adjudicataire est invité à se présenter, au plus tard dans les cinq (05) jours suivant publication du présent Communiqué Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Préfecture de la Sanaga Maritime. Le présent Communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission pour l'établissement LCDD.

EDEA le 18 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF N°001/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/09-18 DU 20 SEPTEMBRE 2018.AUX SOUMISSIONNAIRES DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/AONO/FODECC/CIPM/2018 DU 22 AOUT 2018 RELATIF A LA FOURNITURE D'UN VEHICULE DE
TYPE BERLINE AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC),
FINANCEMENT : 114 00 30 22 20 06 FODECC EXERCICE 2018.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'Administrateur du Fonds de Développement des filières Cacao et Café informe tous les Soumissionnaires du Dossier d'Appel d'Offres N°003/AONO/FODECC/CIPM/2018 du 22 août 2018 relatif à la fourniture d'un véhicule de type berline au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC), que la date de remise des offres initialement prévue le 21 septembre 2018, a été reportée au 05 octobre 2018 à 15 heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 20 Septembre 2018

Le MAITRE D'OUVRAGE

ABDOURAHAMANI KHADIDJA

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1355 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 11 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 470 04 340010 2276.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 du 11 juillet 2018 en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics, le résultat dudit Appel d'Offres se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRES RETENUS					
Numéro du lot	Noms et Adresses des Soumissionnaires	Montants TTC lus lors de l'ouverture des plis en FCFA	Montants TTC corrigés en FCFA	Délais de livraison	Observations
Lot 1	ETS HYPPODROME Tél. : 670 338 083 DOUALA	58 420 575	47 903 309	25 Jours	Offre financière la moins-disante
Lot 2	ETS SSTA Tél. : 699 97 49 20	36 999 650	37 499 999	90 Jours	Offre financière la moins-disante
Lot 3	ETS HYPPODROME Tél. : 670 338 083 DOUALA	12 145 613	9 903 784	15 Jours	Offre financière la moins-disante

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	ITG STORE	Offre financière non moins-disante
2	TEXYS SARL	Offre financière non moins-disante
3	INTEK	Éliminé pour non-conformité de l'autorisation du fabricant car adressée au Directeur du Port Autonome de Kribi
4	ETS KM SERVICES	Éliminé pour note technique insuffisante, inférieure à 6/8 requise
5	NATCHA SERVICES SARL	Éliminé pour absence de la licence antivirus dans les spécifications de l'ordinateur complet core i5

Les entreprises attributaires sont invitées à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics pour l'établissement de leurs projets de Marchés.

Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer, sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUE N° 1358 C/MINTP/SG/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE COMMUNALE D'AWAIE : TRONÇONS ECOLE PUBLIQUE D'ESSIE MINTSANG-CARREFOUR TOM NDAYOS-CARREFOUR BIVOVOUE-CARREFOUR BIKOUM AVEC BRETelles CARREFOUR MIMKOM MILALA-CARREFOUR ABOMBO ET INTER N10-TOM NDAYOS DANS LA RÉGION DU CENTRE, DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique :

Conformément aux dispositions de l'Appel d'Offres National Ouvert 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 17 Juillet 2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de la route communale d'Awaie : Tronçons Ecole Publique d'Essie Mintsang-Carrefour Tom Ndayos-Carrefour Bivouvoue-Carrefour Bikoum avec Bretelles Carrefour Mimkom Milala-Carrefour Abombo et Inter N10-Tom Ndayos dans la Région du Centre, Département de la Méfou et Afamba se présente comme suit :

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Lu lors de L'ouverture des plis En FCFA	Montant TTC Corrigé en FCFA	Observations
1-CE/18	Ecole Publique d'Essie Mintsang-Carrefour Tom Ndayos- Carrefour Bivouvoue – Carrefour Bikoum Avec Bretelles Carrefour Mimkom Milala – Carrefour Abombo et Inter N10-Tom Ndayos	17	GROUPE MIKA SARL BP : 14 179 Yaoundé Tél. : 699 896 137	99 700 751	79 760 601	Offre financière la moins disante Délai d'exécution : 06 mois

SOUSSIONNAIRES NON RETENUS		
N°	Soumissionnaires	Motifs d'élimination
1	GECER SARL	Offre financière non moins-disante
2	ETS FAHD	Absence de déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois dernières années
3	MNH SARL	Note technique non insuffisante

L'entreprise attributaire est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, pour l'établissement de son projet de Marché.

Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine, retirer leurs offres au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, et publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

COMMUNIQUE N°002/C/C18/SP DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/C18/ CDPM/CAED HÈME/2018 DU 09 AOÛT 2018 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ À EKITEZ DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EDEA 2ÈRNE, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR COMMUNE

Par décision N°002/DP/C18/SPM du 18/09/2018, **La Société CTP Sarl, B.P : 24 EDEA, n° Contribuable : M10090003208H, n° RC/EDA/026/A/2009** a été retenu comme adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'avis d'appel d'offres suscité, au vu du résultat de la session du 14 septembre 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics, ci-dessous :

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière
CTP Sarl	Conforme	Délai : 03 mois 73,68% de critères validés (70% exigés par le DAO)	Montant TTC : 38 600 000 000

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Préfecture de la décision d'attribution et du projet de Lettre-Commande.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été est ohé de passer retirer ses offres sous quinzaine à la Préfecture d'EDEA, sous peine de nullité.

EDEA le 18 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA RÉALISATION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIÈRE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communiqué :

La société **DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL**, BP :5 395 Douala, Tel: 233 42 55 59, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné.

- **Montant TTC de la Lettre Commande: 9 980 000** (Neuf millions neuf cent quatre vingt mille) Francs CFA ;
- **Délai de livraison : Trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 19 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

COMMUNIQUE N°005/CAD2/CIPM/ST/09 - 2018 DU 18/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE IV001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 23/08/2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ÈME FINANCEMENT : BUDGET DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2, EXERCICE 2018, IMPUTATION : 222 200.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, « Maître d'Ouvrage », porte à la connaissance du public que : Par décision **N°005/D/CAD2/CIPM/ST/2018 du 18/09/2018**

L'Entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire de la Lettre - Commande relative à l'Appel d'Offres susmentionné pour les montant et délai ci-après:

Entreprise	Montant TTC lu lors du dépouillement	Montant TTC corrigé	Délai
TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN SARL B.P: 4017 Douala	29 289 628 FCFA	29 289 628 FCFA	Trente (30) Jours

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter à la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, dans un délai de sept (48) heures à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre - Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée.

DOUALA le 18 Septembre 2018

Le MAIRE

FAMPOU Denise

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA RÉALISATION D'UN MANUEL DE PROCÉDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIÈRE AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC)

Communiqué :

La société **DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL**, BP :5 395 Douala, Tel: 233 42 55 59, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné.

- **Montant TTC de la Lettre Commande: 9 980 000** (Neuf millions neuf cent quatre vingt mille) Francs CFA ;
- **Délai de livraison : Trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à se présenter sous quinzaine dès diffusion du présent communiqué, au Secrétariat de la Commission de Passation des Marchés Publics du CNCC pour le retrait de leurs Offres. Passé ce délai, ces Offres seront détruites.

Ce communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission.

DOUALA le 19 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MBAPPE PENDA Auguste

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION N°0001/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'arrêté N°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAI3/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000111/D/MINMAP/SG/DAJ du 07 février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la séance du 19 Avril 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°° 001/AONO/C18/ CDPM/CMSOK/2018 du 09 août 2018 pour les travaux de réhabilitation d'une route communale dans la Commune de MASSOK. Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral : route limite MBANDA (E.P N5ING MANDENG)-SIPANDANG CHEFPERIE:

DECIDE

Article1: L'Établissement **YOUATO ET FRERES, B.P : 627 NKONGSAMBA, n° Contribuable : P125600020352E, n° Registre de Commerce R.C/NSBA/15/A/85-86** est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la Lettre — Commande : **Vingt-trois millions neuf cent quatre-vingt-six mille cinq cent quarante-deux (23 986 542) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**
- Délai d'exécution: **Deux (02) mois calendaires.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

EDEA le 19 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION N°002/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'arrêté N°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAI3/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000111/D/MINMAP/SG/DAJ du 07 février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la séance du 19 Avril 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°° 002/AONO/C18/ CDPM/ CAED II/2018 du 09 août 2018 pour les travaux de construction d'un hall de marché à EKITE2 dans la Commune d'Arrondissement d'EDEA 2rne, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral:

DECIDE

Article1: La Société CTP Sarl, B.P : 24 EDEA, n° Contribuable : M10090003208H, n° Registre de Commerce RC/EDA/026/A/2009 est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la Lettre — Commande : **Trente-huit million six cent trente-cinq mille huit cent soixante-deux (38 635 872) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**
- Délai d'exécution: **Trois (03) mois calendaires.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

EDEA le 18 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

DECISION N°003/DP/C18/SP PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR

Vu la constitution ;

Vu Le Décret N° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics

Vu Le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu L'arrêté N°0747/CAB/PR du 27 Novembre 2017 portant nomination des responsables dans les services déconcentrés du Ministère des Marchés Publics ;

Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution de marchés publics ;

Vu la circulaire n°004/CAI3/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000111/D/MINMAP/SG/DAJ du 07 février 2018 portant désignation des Présidents des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu La décision N°00000114/D/MINMAP/SG/DAJ du 13 février 2018 constatant la composition des Commissions Départementales de Passation des Marchés Publics ;

Vu le procès-verbal de la séance du 19 Avril 2018 de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la Sanaga Maritime

Considérant l'avis d'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N003/A0NO/C18/ CDPM/ C-MK0/2018 du 13 août 2018 pour les travaux d'achèvement de la construction du C.E.A.C de NKANKAZOCK, dans la Commune de MOUANKC, Département de la Sanaga Maritime. Région du Littoral:

DECIDE

Article 1: La Société CTP Sarl, B.P : 24 EDEA, n° Contribuable : M10090003208H, n° Registre de Commerce RC/EDA/026/A12009 est déclaré adjudicataire de la Lettre-Commande relative à l'appel d'offres susvisé et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

- Montant de la Lettre — Commande : **Quatorze million quatre cent trente-sept mille neuf cent cinquante-cinq (14 437 955) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**
- Délai d'exécution: **Deux (02) mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

EDEA le 18 Septembre 2018

Le PREFET

DIKOSSO SEME FRITZ

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**DECISION N°006/CNCC/DG/2018 PORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ SUITE À L'AONR
N°001/AONO/CNCC/CIPM/2018 DU 26 JUILLET 2018 POUR LA REALISATION D'UN MANUEL DE
PROCEDURES ADMINISTRATIVES, COMPTABLES ET FINANCIERE AU CONSEIL NATIONAL DES
CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC).**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 98/311 du 09 décembre 1998 portant réorganisation du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu le décret n° 2006/028 du 24 janvier 2006 portant nomination de Monsieur Auguste MBAPPE PENDA aux fonctions de Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun ;

Vu la décision n° 0142 /D/M1NMAP/SG/DAJ du 30 Juillet 2013 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil National des Chargeurs du Cameroun;

Décide :

Article 1 : Le Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné est attribué à la **société DELOITTE & TOUCHE AFRIQUE CENTRALE SARL, BP : 5 395 Douala, Tel: 233 42 55 59**, est attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné.

- Montant TTC de la Lettre Commande: **9 980 000 (Neuf millions neuf cent quatre-vingt mille) Francs CFA**
- Délai d'exécution : **Trois (03) mois.**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

DOUALA le 19 Septembre 2018

Le ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR GENERAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE MBOMA

DECISION N°001/D/C-MMA/2018 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/C-MMA/CDPM-HN/2018 DU 28/08/2018 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE MBOMA (BENGOND-NTSIMBOU ; NGOUMOU-BANGOUÉ- ET OUTRES VOIRIES), DÉPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA,

DECIDE :

ARTICLE 1er : L'Entreprise **Ets DIPROPRI Plus, BP 35611 Yaoundé**, Tel : 222 31 62 83 / 699 88 02 19, est déclarée adjudicataire du Marché relatif aux travaux d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Mboma (Bengond-Ntsimbou ; Ngoumou-Bangoué- et autres voiries), Département du Haut Nyong, Région de l'Est, objet de l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-Mma/CDPM-HN/2018 du 28/08/2018 lancé en procédure d'urgence.

- Montant du Marché : **99.533.514 Fcfa (quatre-vingt-dix-neuf millions cinq cent trente-trois mille cinq cent quatorze francs CFA)**
- Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

Article 2: La présente décision sera communiquée partout où besoin sera.

MBOMA le 10 Septembre 2018

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Frederic

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 315 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 DU 11 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE DANS LES SERVICES CENTRAUX DU MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS. FINANCEMENT: BIP MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 36 470 04 340010 2276.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2013/334 du 13 Septembre 2013 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu Le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 51/AONO/MINTP/CMPM/2018 du 11 Juillet 2018 en procédure d'urgence pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du ministère des travaux publics. Financement: BIP MINTP, Exercices 2018 et suivants. Imputation : 36 470 04 340010 2276 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 029/PV/CMPM/MINTP du 22 Août 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 004/L/CMPM/MINTP/2018 du 22 Août 2018 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés.

DECIDE:

Article 1: Les entreprises dont les noms suivent sont retenues pour l'acquisition du matériel informatique dans les services centraux du Ministère des Travaux Publics.

SOUSSIONNAIRES RETENUS

Numéro du lot	Noms et Adresses du Soumissionnaires	Montants TTC corrigés en FCFA	Montants en lettre TTC Corrigés en FCFA	Délais de livraison	Observations
Lot 1	ETS HYPPODROME Tél. : 670 338 083 DOUALA	47 903 309	Quarante sept millions neuf cent trois mille trois cent neuf	25 Jours	Offre financière la moins-disante
Lot 2	ETS SSTA Tél. : 699 97 49 20	37 499 999	Trente sept millions quatre cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf	90 Jours	Offre financière la moins-disante
Lot 3	ETS HYPPODROME Tél. : 670 338 083 DOUALA	9 903 784	Neuf million neuf cent trois mille sept cent quatre vingt quatre	15 Jours	Offre financière la moins-disante

Article 2 : Les mandataires desdites entreprises sont invités à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de leurs projets de marchés.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulé pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DECISION N° 316 D/MINTP/DAG/SDMP/SAO/2018 DU 17/09/2018 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 DU 17 JUILLET 2018 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE LA ROUTE COMMUNALE D'AWAIE : TRONÇONS ECOLE PUBLIQUE D'ESSIE MINTSANG-CARREFOUR TOM NDAYOS-CARREFOUR BIVOUVOUE-CARREFOUR BIKOUM AVEC BRETelles CARREFOUR MIMKOM MILALA-CARREFOUR ABOMBO ET INTER N10-TOM NDAYOS DANS LA RÉGION DU CENTRE, DÉPARTEMENT DE LA MÉFOU ET AFAMBA. FINANCEMENT: BUDGET MINTP, EXERCICES 2018 ET SUIVANTS. IMPUTATION: 52 36 467 03 33 00 20 2250.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2018;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et mis en application par La Circulaire n° 005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 ;

Vu le Décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/461 du 17 Août 2018 portant organisation du Ministère des Travaux Publics ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2008/376 du 12 Novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°00000301/A/MINMAP du 28 décembre 2015 portant création d'une Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures auprès du Ministère des Travaux Publics ;

Vu la Décision N°00000006/D/MINMAP/SG/DAJ du 04 Janvier 2018 constatant, la composition des Commissions Ministérielles de Passation des Marchés auprès des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n° 0005/LC/MINMAP/CAB/ du 03 Juillet 2018 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 02 Janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État, des Entreprises et Établissements publics, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'Exercice 2018 ;

Vu l'Appel d'Offres National Ouvert N° 56/AONO/MINTP/CMPM-TI/2018 du 17 Juillet 2018 en procédure d'urgence pour l'exécution des travaux d'entretien courant de la route communale d'Awaie : Tronçons Ecole Publique d'Essie Mintsang-Carrefour Tom Ndayos-Carrefour Bivouvoue-Carrefour Bikoum avec Bretelles Carrefour Mimkom Milala-Carrefour Abombo et Inter N10-Tom Ndayos dans la Région du Centre, Département de la Méfou et Afamba. Financement: Budget MINTP, Exercices 2018 et suivants. Imputation: 52 36 467 03 33 00 20 2250 ;

Vu les offres des soumissionnaires ;

Vu le Procès-Verbal N° 77/PV/CMPM-TI/MINTP du 23 Août 2018 de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures ;

Vu la Lettre de notification de proposition d'attribution N° 25/L/CMPM-TI/MINTP/2018 du 23 Août 2018 du Président de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures.

DECIDE:



communale d'Awaie : Tronçons Ecole Publique d'Essie Mintsang-Carrefour Tom Ndayos-Carrefour Bivououe-Carrefour Bikoum avec Bretelles Carrefour Mimkom Milala-Carrefour Abombo et Inter N10-Tom Ndayos dans la Région du Centre, Département de la Méfou et Afamba.

SOUSSIONNAIRE RETENU						
Lot	Désignations du Linéaire	Long (Km)	Nom et Adresse du Soumissionnaire	Montant TTC Corrigé en FCFA	Montant TTC Corrigé en lettre en FCFA	Observations
1-CE/18	Ecole Publique d'Essie Mintsang-Carrefour Tom Ndayos-Carrefour Bivououe – Carrefour Bikoum Avec Bretelles Carrefour Mimkom Milala – Carrefour Abombo et Inter N10-Tom Ndayos	17	GROUPE MIKA SARL BP : 14 179 Yaoundé Tél. : 699 896 137	79 760 601	Soixante-dix neuf millions sept cent soixante mille six cent un	Offre financière la moins disante Délai d'exécution : 06 mois

Article 2 : Le mandataire de ladite entreprise est invité à se présenter à la Sous-Direction des Marchés Publics, pour l'établissement de son projet de marché.

Article 3 : Les soumissionnaires ayant postulés pour l'Appel d'Offres ci-dessus mentionné et qui n'ont pas été retenus, peuvent passer sous quinzaine retirer leurs offres, au secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés des Travaux d'Infrastructures du Ministère des Travaux Publics. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Article 4 : La présente décision qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires nons retenus sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Septembre 2018

Le **MINISTRE**

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2E (NEW-BELL)

DECISION D'ATTRIBUTION DEFINITIVE N°005/DA/CAD2/CIPMI/T/2018 RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2018 DU 23108/2018 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT D'UN GROUPE ÉLECTROGÈNE AU CERCLE MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2EMEFINANCEMENT : BUDGET CAD 2, EXERCICE : 2018 IMPUTATIONS : 222 200.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

MADAME LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 2ème, MAÎTRE D'OUVRAGE

Vu le décret n° 20011048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

Vu le décret n° 20041275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/271 du 05 aout 2013 modifiant et complétant certaines dispositions\ „du décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation de Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033 CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés de travaux publics, de fournitures et de services passés au nom de l'Etat et des établissements publics nationaux non soumis aux lois et usages du commerce;

Vu l'arrêté N°006/A/MINMAPISG/DAJ du 17/04/2013 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés Publics auprès de certaines Communes d'Arrondissement des villes de Yaoundé et Douala ;

Vu l'arrêté conjoint N°00000226/MINMAP/MINFI DU 06 AOUT 2013 fixant à montant des indemnités de session des Présidents, Membres et Secrétaires des Commissions de Passation des Marchés, des Présidents, Membres et Rapporteurs des Sous- commissions d'analyse des offres, ainsi que celui des indemnités forfaitaires allouées aux personnels du MINMAP impliqués dans la passation, le suivi et le contrôle des Marchés publics

Vu la Décision N°0265/DIMINMAP/SG/DAJ/ du 19/11/2013 constatant la composition des Commissions internes des Marchés auprès de certaines Commune d'Arrondissement,

Vu la circulaire N°004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative au code des Marchés publics ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°002/CAB/PM du 31janvier 2011 relative à t'amélioration de la performance du système des Marchés Publics

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestions des changements des conditions économiques des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Considérant la proposition d'attribution de la CIPM auprès de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème,

DECIDE

Article 1er : la fourniture, l'installation et le raccordement d'un groupe électrogène au Cercle Municipal de la Commune d'Arrondissement de Douala 2ème, objet de la Demande de Cotation ouverte N°001/DCO/CAD2/CIPM/ST/2018 du 23108/2018, est attribué à l'entreprise: **TRACTAFRIC EQUIPMENT CAMEROUN SARL, BP : 4017 Douala, Tel. : (237) 33 37 90 83**

Article 2 : Le montant des travaux est évalué à la somme **de vingt-neuf millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt-huit (29 289 628) francs CFA TTC** soit **vingt-quatre millions cinq cent soixante un mille cinq trente-trois (24 561 533) francs CFA HTVA** ; Imputation : 222 200 ; Financement : CAD 2, Exercice : 2018.

Article 3: Le délai d'exécution est de trente (30) jours et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera. /-

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL DU MINMAP DE LA BÉNOUÉ

DEMANDE DE COTATION N°01/DDC7C-BARNDAKE/CDPM/2018 DU 24/08/2018 POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES AVEC UN BLOC DE LATRINES ATROIS (03) CABINES AL'ECOLE PUBLIQUE DE PATARA ET LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES AL'ECOLE PUBLIQUE DE TCHARATCHE GADAMAVO DANS LA COMMUNE DE BARNDAKE, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... 13/09/2018
	Lire plutot 20/09/2018

MAYO-HOURNA le 12 Septembre 2018

Le MAIRE

ABOUBAKAR

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm